



Climate & Development
Knowledge Network

L'adaptation menée au niveau local dans les communautés africaines

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA PRATIQUE

Octobre 2026



Un visiteur inattendu : quand un drone survole votre village dans le comté de Makueni, au Kenya.
Crédit photo : ADA

Auteurs

Adrian Leitoro	Nature and People as One (NaPO)	Kenya
Ajelica Mulwa	Consortium pour l'adaptation (ADA)	Kenya
Amanda April	CDKN Afrique	Afrique du Sud
Ameil Harikishun	CDKN Monde	Afrique du Sud
Arsema Andargatchew	CDKN Éthiopie	Éthiopie
Baana Enono Arnaud	Grand Chelem	Cameroun
Bernard Gnantonou	Survie de la mère et de l'enfant	Bénin
Driuni Jakani	Youth Empowerment and Development Aid (YEDA)	Soudan du Sud
Emefa Ama Ewoenam Atiamoah	Joy News	Ghana
Esperanza Karaho	CDKN Kenya	Kenya
Essia Guezzi	CDKN Afrique	Tunisie
Ester Nangolo	CDKN Namibie / Université de Namibie	Namibie
Fatema Rajabali	CDKN Afrique	Kenya
Gabriela Villamarin	Fondation Futuro Latinoamericano (FFLA)	Équateur
Hosia Mavoto Moises	Fondation MICAIA	Mozambique
Kaback O Jean Pascal Correa	CDKN Sénégal / ENDA	Sénégal
Kadoukpe Jérôme Allale	Survie de la mère et de l'enfant	Bénin
Kaleb Worku	CDKN Éthiopie	Éthiopie
Kengeza Hengombe	Forum des jeunes d'Otjilene	Namibie
Kennedy Jomokela	Humanitarian OpenStreet Map (HOT)	Zambie
Kevin Stanley Mburu	CDKN Afrique	Kenya
Lilian Dokhe	NaPO	Kenya
Lisa McNamara	CDKN Global	Afrique du Sud
Loitiptip Loronyokwe	NaPO	Kenya
Lucia Saide	Fondation MICAIA	Mozambique
Lucia Scodanibbio	CDKN Global	Afrique du Sud
Mairi Dupar	CDKN Global	Royaume-Uni
Margaret Angula	CDKN Namibie / Université de Namibie	Namibie
Nadia Sitas	CDKN Global	Afrique du Sud
Natacha Bigo	Survie de la mère et de l'enfant	Bénin
Ousmane Gning	CDKN Sénégal / ENDA	Sénégal
Patricia Bamanyaki	CDKN Global	Ouganda
Philip Paida	YEDA	Soudan du Sud
Prince Ansah	CDKN Ghana	Ghana
Rokhy Ndiaye	ENDA	Sénégal
SaoFlorence Raposo	Réseau des jeunes de Gonzololo	Mozambique
Shehnaaz Moosa	Directrice générale, CDKN	Afrique du Sud
Shruti Sadhukhan	ICLEI Asie du Sud	Inde
Valerie Nutakor	CDKN Ghana	Ghana

À propos du Réseau de connaissances sur le climat et le développement

Le Réseau de connaissances sur le climat et le développement (CDKN) est un programme dirigé par les pays du Sud (Global South), fondé en 2010. Le programme est géré par SouthSouthNorth et mis en œuvre en partenariat avec la Fundación Futuro Latinoamericano (FFLA) et l'ICLEI Asie du Sud. Le CDKN œuvre à l'amélioration du bien-être des populations les plus touchées par les effets du changement climatique dans les pays du Sud, en particulier les groupes marginalisés, grâce à des actions transformatrices et résilientes face au changement climatique. Nous travaillons en partenariat avec les secteurs public, de la société civile et privé afin de mobiliser les connaissances, le leadership et les capacités dans les pays du Sud, du niveau local au niveau mondial.

CDKN Afrique cherche à faire progresser ses trois résultats stratégiques – l'égalité des genres et l'inclusion sociale (GESI), un financement climatique équitable et l'adaptation fondée sur les écosystèmes (EbA) – grâce à des approches menées par les Africains et centrées sur les personnes, qui reconnaissent l'intersectionnalité, renforcent le leadership local et répondent aux priorités continentales en matière de développement résilient au changement climatique, telles qu'énoncées dans l'Agenda 2063 et dans la Stratégie et le Plan d'action de l'Union africaine sur le changement climatique et le développement résilient (2022–2032). Guidé par son approche de transmission des connaissances, le programme a généré, mis en relation et mobilisé des données factuelles, des partenariats et des enseignements afin de renforcer l'adaptation climatique inclusive à travers l'Afrique.

CDKN Afrique et ses partenaires apportent à ce rapport leurs expériences uniques en matière de promotion, dans la pratique, d'une adaptation équitable et menée par les communautés. CDKN investit directement dans les communautés africaines depuis 2024, par le biais de programmes nationaux au Kenya, en Éthiopie, au Ghana, au Sénégal et en Namibie, ainsi que des subventions « Knowledge-to-Action » (K2A). Les auteurs sont des praticiens qui ont appris par la pratique. Certains auteurs sont implantés au sein des communautés et mènent l'adaptation « de la base vers le haut » par le biais de projets K2A. D'autres sont des praticiens des équipes nationales et régionales africaines du CDKN qui ont soutenu et facilité les projets K2A ainsi que d'autres initiatives menées localement.

Ce travail a été réalisé grâce à une subvention du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas et du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) du Canada, dans le cadre du programme du Réseau de connaissances sur le climat et le développement (CDKN). Les opinions exprimées dans le présent document ne reflètent pas nécessairement celles du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, ni celles du CRDI ou de son Conseil des gouverneurs, ni celles des entités gérant le CDKN.

Copyright © 2026, Réseau de connaissances sur le climat et le développement. Cet ouvrage est mis à disposition sous une licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale (CC BY-NC 3.0).

Image de couverture : Un participant à la formation du Media Lab sur la narration, la réalisation de films et la photographie, organisée à Marsabit, au Kenya. (Crédit : Moses Harugura, NaPO)

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier tout particulièrement l'équipe éditoriale du CDKN : Robin Heuermann, Diana Sousa et Cris Robertson, sans le soutien concret et la sagesse desquels cet article n'aurait pas pu voir le jour ; ainsi que l'équipe des événements et des opérations du CDKN, qui a apporté un soutien logistique à la mise en œuvre du processus de co-création sur la LLA.

Les auteurs remercient également les relecteurs : Georgina Cundill-Kemp (CRDI), Robert Hofstede (Universidade San Francisco de Quito), Maimuna Kabatesi (Vibrant Village Foundation) et Peter Taylor (Institute of Development Studies). Le contenu de ce rapport relève de la seule responsabilité des auteurs.

Abréviations

AGNES	Soutien aux experts du groupe africain de négociateurs
BPM	Baobab Products Mozambique
CDB	Convention sur la diversité biologique
CbA	Adaptation à l'échelle communautaire
CDKN	Réseau de connaissances sur le climat et le développement
DRR	Réduction des risques de catastrophe
EbA	Adaptation fondée sur les écosystèmes
ENDA	Action pour l'environnement et le développement dans le tiers-monde
FFLA	Fondation Futuro Latinoamericano
FLoCCA	Financement de l'adaptation au changement climatique menée localement
GCA	Centre mondial sur l'adaptation
GESI	Égalité entre les sexes et inclusion sociale
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine / Syndrome d'immunodéficience acquise
HOT	Équipe humanitaire OpenStreetMap
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
IIED	Institut international pour l'environnement et le développement
ILK	Savoirs autochtones et locaux
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
K2A	De la connaissance à l'action
LLA	Adaptation menée localement
MERL	Suivi, évaluation, rapport et apprentissage
NaPO	La nature et les populations ne font qu'un
PNA	Plans nationaux d'adaptation
CDN	Contributions déterminées au niveau national
ONG	Organisation(s) non gouvernementale(s)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PLWD	Personnes en situation de handicap
PPP	Partenariats public-privé
PPPCs	Partenariats public-privé à l'échelle communautaire
ODD	Objectifs de développement durable
SMART	Outil de suivi et de reporting spatial
ONU	Nations Unies
UNEPFI	Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
WRI	Institut des ressources mondiales
YEDA	Aide à l'autonomisation et au développement des jeunes

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les expériences d'un réseau de praticiens qui innove en proposant des approches sur mesure en matière d'adaptation menée localement (LLA), dans divers contextes africains. Ces voix ne sont généralement pas entendues dans les débats régionaux et internationaux ; le rapport leur offre une nouvelle tribune. Il vise ainsi à approfondir et à enrichir la compréhension internationale de la LLA.

L'équité sociale doit occuper une place plus importante dans la LLA.

Les débats sur la LLA mettent l'accent sur les éléments « locaux » et de « leadership » de la LLA, mais risquent de passer sous silence le besoin crucial d'une adaptation socialement équitable. L'équité sociale est une condition essentielle de la LLA et une caractéristique nécessaire à la durabilité de ses résultats. Nous entendons par là que les initiatives d'adaptation doivent être conçues et dirigées de manière équitable par des groupes sociaux spécifiques au sein des communautés et répondre pleinement à leurs priorités. Cela peut concerner les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap, mais aussi, et surtout, les besoins et les capacités qui se recoupent entre différents groupes sociaux. Ces groupes possèdent des connaissances et des compétences essentielles à apporter, ainsi que des vulnérabilités spécifiques face au changement climatique. Mettre davantage l'équité au centre des préoccupations, depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre, au suivi et à la gestion adaptative de l'approche « LLA », favorisera la justice, s'avérera plus efficace et apportera de réels bénéfices aux personnes les plus touchées par le changement climatique.

Les communautés doivent être au cœur de cette démarche.

Le terme « local » est souvent utilisé, dans le contexte des cadres politiques mondiaux et des flux d'investissement, pour désigner des initiatives d'adaptation à grande échelle, voire nationales. Les initiatives visant à soutenir l'adaptation locale et à petite échelle (LLA) nécessitent une approche bien plus fine et centrée sur les communautés. Elles doivent aider les membres des communautés à évaluer les risques climatiques et à mettre en œuvre des solutions sur mesure. Elles doivent laisser la place aux acteurs et aux institutions communautaires et leur permettre de s'impliquer de manière constructive dans les priorités politiques et les cadres d'investissement définis aux niveaux infranational, national et international, afin qu'il y ait un échange bidirectionnel d'idées, d'informations et d'influence, et non une approche « descendante » qui se contente d'imposer la mise en œuvre aux communautés.

Recommandations

📍 À l'intention des acteurs locaux chargés de la mise en œuvre et des intermédiaires qui travaillent avec eux :

- **Aider les communautés à faire avancer les discussions** sur le changement climatique dans leur propre langue, en s'appuyant sur leurs références culturelles et leurs préoccupations principales, afin de stimuler un cycle constructif d'intérêt, d'innovation, d'apprentissage et d'action en matière d'adaptation au changement climatique.
- **Promouvoir la mise en œuvre de la LLA au sein des institutions communautaires existantes** – formelles et informelles – qui sont largement utilisées et respectées par les populations locales, dans le but de pérenniser les capacités à long terme.
- **Veiller à ce que les groupes sociaux marginalisés et exclus participent de manière significative** aux structures et processus décisionnels de la LLA. Explorer les moyens de soutenir leur participation afin qu'ils ne se contentent pas d'être présents, mais qu'ils soient également bien informés et dotés des moyens nécessaires pour exercer une influence.
- **Demander aux partenaires financiers des fonds de soutien à la planification ou à la préparation des projets** afin de rémunérer les membres de la communauté pour le temps qu'ils consacrent à l'évaluation des besoins et à la définition du périmètre du projet, selon les besoins. Cela devrait inclure des évaluations des besoins en matière d'égalité des genres et d'inclusion sociale (GESI).

- **Veiller à ce que les apports en nature des communautés soient chiffrés et pleinement reconnus dans le cadre des partenariats externes.** La reconnaissance des connaissances, du travail et des ressources matérielles que les communautés apportent à l'initiative LLA renforce l'argument en faveur d'un véritable leadership communautaire dans la décision relative à l'utilisation des ressources externes et internes combinées.
- **Définir un rôle clair et intentionnel pour les acteurs locaux**, qui soit correctement rémunéré, afin de sensibiliser et d'informer les partenaires externes sur les risques et les impacts climatiques dans leur localité, ainsi que sur les valeurs et les priorités d'action de la population locale. Cette « redéfinition » des relations traditionnelles entre bailleurs et bénéficiaire est nécessaire pour mettre en œuvre des partenariats équitables, justes et respectueux dans le cadre de l'action locale pour le climat.

🏠 À l'intention des partenaires financiers :

- **Tenez compte de la diversité des contextes locaux.** Partez des connaissances, des priorités et de l'expérience vécue par les communautés pour concevoir et évaluer les initiatives. Le cas échéant, orienter les financements vers des organisations intermédiaires locales capables de mener à bien cette mission.
- Reconnaissez que la vulnérabilité au changement climatique, ainsi que la capacité à mener l'adaptation, sont façonnées par des **facteurs sociaux, économiques et culturels qui s'entrecroisent** et vont au-delà de facteurs isolés tels que le genre ou l'âge.
- **S'appuyer sur les institutions et les systèmes locaux déjà en place**, bénéficiant d'un fort soutien communautaire et sont ancrés dans l'expérience vécue, plutôt que de créer des structures parallèles qui risquent de saper ou de négliger les capacités existantes.
- **Soutenir les relais de connaissances** et les intermédiaires locaux et externes, lorsque les communautés y sont favorables.
- **Financer les relations, les réseaux et la coordination**, et pas seulement les projets ou les organisations individuels. Un changement durable nécessite une collaboration, de la confiance et une action collective entre les différents acteurs et institutions.
- **Fournir un soutien financier de base pluriannuel**, indispensable pour instaurer la confiance et renforcer les institutions, comme l'exige la LLA au niveau communautaire.
- **Dans les contextes touchés par des conflits**, aller au-delà de l'aide d'urgence à court terme pour soutenir des voies à plus long terme, ancrées dans la communauté et tenant compte des questions de genre, d'égalité entre les sexes et d'inclusion (GESI), visant à renforcer les capacités locales, les moyens de subsistance et l'adaptation.
- **Respecter les normes de protection, de droits et d'éthique en tant qu'exigence minimale pour tout partenariat.**
- **Envisager l'octroi de subventions initiales de planification ou de préparation** aux organisations, et/ou prolonger la durée des subventions, afin que la première année puisse être consacrée à la définition du périmètre d'intervention et à la préparation des actions d'adaptation ultérieures.

🏛️ À l'intention des gouvernements :

Les recommandations destinées aux gouvernements nationaux doivent être adaptées au contexte, compte tenu de la diversité des systèmes de gouvernance à travers le continent africain et des différents degrés de décentralisation :

- **Adopter des lois et financer le développement décentralisé, ce qui contribue également dans le domaine de l'adaptation.**
- **Intégrer les processus d'adaptation menés par les communautés** dans les plans nationaux d'adaptation (PNA), les contributions déterminées au niveau national (CDN) et d'autres plans et stratégies nationaux.
- **Reconnaître systématiquement le rôle des institutions communautaires qui promeuvent l'égalité des genres et l'équité sociale dans l'adaptation.**

🌐 Pour les organismes régionaux :

- **Intégrer l'adaptation menée par les communautés** dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et d'autres engagements à l'échelle du continent.



Une femme issue d’une communauté pastorale de la zone du Sud-Omo, en Éthiopie, apporte sa contribution lors d’une réunion de groupe de l’Association économique et sociale du village.

Crédit photo : Kaleb Worku

TABLE DES MATIÈRES

Auteurs.....	1
À propos du Réseau de connaissances sur le climat et le développement	2
Remerciements.....	2
Abréviations	3
Résumé	4
Recommandations.....	4
1. Introduction	10
Les arguments en faveur du leadership local	10
Objectif du rapport.....	14
Notre interprétation du leadership local	14
La résilience que nous souhaitons voir	17
2. Comprendre les risques climatiques et la résilience	19
Comment les vulnérabilités et les capacités varient au sein des communautés	24
Reconnaître et répondre aux besoins intersectionnels des personnes	25
3. Comment les interventions menées par les communautés renforcent la résilience	27
Passer de l'évaluation des risques à la planification et à l'action.....	27
Mettre en place des institutions locales durables et des alliances pour l'action locale	29
Favoriser le leadership des jeunes et la collaboration intergénérationnelle.....	34
Renforcer le leadership des femmes	38
Valoriser les personnes en situation de handicap.....	40
Innover dans l'utilisation de la technologie	40
Mobilisation des ressources propres des communautés	43
Le cas particulier des contextes touchés par des conflits.....	44
4. Le rôle essentiel des politiques nationales et infranationales	46
Le caractère décentralisé de la gouvernance	46
Tirer parti de l'expérience des communautés pour garantir des politiques favorables	47
Identifier et s'attaquer aux politiques qui entravent l'action locale	47
5. Comment les partenariats de financement externe peuvent renforcer une adaptation équitable et ancrée dans les communautés	49
Décentralisation, responsabilité descendante et leadership communautaire dans les partenariats de financement... ..	49
Comment les échanges entre pairs et la création de réseaux peuvent renforcer le leadership communautaire	52
6. Conclusions et recommandations	54
Recommandations à l'intention des acteurs locaux chargés de la mise en œuvre	55
Recommandations à l'intention des collectivités locales.....	56
Recommandations à l'intention des intermédiaires externes	56
Recommandations à l'intention des gouvernements nationaux	57
Recommandations à l'intention des partenaires financiers	58
Recommandations supplémentaires à l'intention des acteurs internationaux.....	58
Annexe.....	59
Projets et programmes du CDKN Afrique.....	59
Glossaire	62

L'ADAPTATION MENÉE AU NIVEAU LOCAL

FAVORISER DES COMMUNAUTÉS ET UN LEADERSHIP INCLUSIFS



RÉUNIR DES SYSTÈMES DE CONNAISSANCES DIVERSIFIÉS



RENFORCER LA GOUVERNANCE ET LES CADRES JURIDIQUES

Mettre en place des systèmes de gouvernance qui soutiennent l'adaptation locale au changement climatique



Intégrer l'action climatique dans les lois et les politiques afin de garantir un engagement et un financement à long terme



Veiller à ce que les PROCESSUS décisionnels AUTONOMISENT les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap et les autres groupes marginalisés

ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES ET INCLUSION SOCIALE

Reconnaître et soutenir les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap et les autres groupes marginalisés en tant qu'acteurs du leadership

Rendre les politiques climatiques nationales et locales plus inclusives sur le plan social et plus sensibles à la dimension de genre

RENFORCER LES MOYENS DE SUBSISTANCE DURABLES ET LA RÉSILIENCE



Diversifier les moyens de subsistance pour renforcer la résilience face aux chocs climatiques



Fournir un financement à long terme, flexible et prévisible qui permette aux communautés de mener elles-mêmes leurs efforts d'adaptation

Soutenir des chaînes de valeur inclusives qui génèrent des revenus durables tout en protégeant les écosystèmes dont elles dépendent

FAIRE PROGRESSER L'ADAPTATION MENÉE AU NIVEAU LOCAL DANS LES CONTEXTES TOUCHÉS PAR LES CONFLITS

Rassembler les populations autour de priorités communes en matière d'adaptation contribue à rétablir la confiance et à renforcer la résilience



Dans les contextes touchés par les conflits, l'approche « LLA » doit tenir compte des dynamiques de conflit, prendre en considération la mobilité et être pilotée au niveau local

LOCALLY LED ADAPTATION

L'ADAPTATION MENÉE AU NIVEAU LOCAL COMME TRANSFORMATION SYSTÉMIQUE



S'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité, notamment la pauvreté, la discrimination et la faiblesse de la gouvernance

Partager le leadership, les connaissances et la prise de décision afin que l'adaptation profite à tous



1. INTRODUCTION

Les arguments en faveur du leadership local

Partout en Afrique, les communautés s'adaptent depuis longtemps à la variabilité et au changement climatique grâce à leurs savoirs locaux, à l'action collective et aux pratiques autochtones. Pourtant, ces formes de résilience restent souvent sous-estimées dans la planification climatique nationale et insuffisamment soutenues par les mécanismes de financement de l'adaptation. Les arguments en faveur d'un leadership local dans l'adaptation au changement climatique se sont multipliés ces dernières années. Plutôt que de mettre en œuvre des activités conçues ailleurs, cette approche plaide en faveur d'un leadership local permettant aux populations d'identifier les priorités, d'évaluer les défis, de prendre des décisions et d'orienter la conception des programmes.

L'approche « LLA » s'inscrit dans des tendances plus larges du développement international, qui privilégient la « localisation » de la planification et de la mise en œuvre, ainsi que la production de bénéfices de développement adaptés au contexte local. L'Agenda 2063 de l'Union africaine, par exemple, présente une vision du bien-être humain et d'un environnement sain favorisant le développement des communautés locales. Il appelle à ce que « les richesses naturelles uniques de l'Afrique, son environnement et ses écosystèmes, y compris sa faune et ses espaces sauvages, [soient] sains, valorisés et protégés, avec des économies et des communautés résilientes face au changement climatique » (Union africaine, 2015 : 1).¹ L'Agenda met également l'accent sur le renforcement du leadership communautaire et sur la manière dont les jeunes, les femmes, les personnes en situation de handicap et d'autres groupes marginalisés en Afrique peuvent bénéficier équitablement des initiatives de développement.

1. Union africaine (2015). *Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons* ; paragraphe 10 ; page 3. https://au.int/Agenda2063/popular_version

Des participants s'exercent aux techniques de narration visuelle lors du Laboratoire de narration par la photo et la vidéo à Marsabit, au Kenya, et acquièrent des compétences pour documenter les initiatives communautaires de conservation et d'adaptation

Crédit photo : NaPO

Les partenaires financiers s'engagent dans une démarche similaire : l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE) a élaboré des lignes directrices pour une aide publique au développement pilotée localement, en faisant valoir que de telles approches peuvent « renforcer la pertinence et l'impact des interventions en matière de développement, d'aide humanitaire et de consolidation de la paix, telles que définies par ceux avec qui et pour qui elles sont conçues » (projet de l'OCDE 2026 : 14).²

Il est tout à fait logique d'appliquer au soutien à l'adaptation au changement climatique la tendance générale à la « localisation » issue du développement international. Les impacts du changement climatique sont intrinsèquement locaux et varient d'un endroit à l'autre. Le lieu où l'on vit et travaille détermine notre exposition aux aléas climatiques tels que la chaleur excessive, les inondations et l'élévation du niveau de la mer. La vulnérabilité est également façonnée par les conditions locales, notamment les systèmes politiques, économiques et sociaux, ainsi que par la géographie physique (GIEC, 2021).³ Les connaissances locales et l'expérience vécue sont indispensables pour identifier ces risques climatiques complexes et interdépendants et y répondre. De même, la capacité des populations à s'adapter et leurs préférences quant aux modalités d'adaptation sont façonnées par leurs contextes sociaux, environnementaux et écologiques, économiques, politiques et culturels.

La « localisation » des structures de soutien à l'adaptation au changement climatique implique une approche à plusieurs échelles, où les approches locales, nationales, régionales et internationales s'imbriquent et se complètent. L'opportunité consiste à permettre au leadership local de s'épanouir au sein de ces systèmes à plusieurs échelles. Cela doit se faire de manière à permettre aux initiatives conçues et mises en œuvre localement de se développer pleinement, en générant des bénéfices et des enseignements au niveau local (Lehtman et Tyldesley, 2026⁴) et en créant des occasions de partager des expériences avec d'autres, comme ce rapport cherche à le faire.

Des preuves manifestes montrent que les approches descendantes en matière d'adaptation au changement climatique ne fonctionnent pas (Ericksen et al., 2021)⁵. Cela inclut les expériences vécues par notre groupe d'auteurs (voir encadré 1 : Pourquoi les approches descendantes de l'adaptation ne fonctionnent pas). Le rapport phare de la Commission mondiale sur l'adaptation, intitulé « *Adapt Now* », a mis en évidence le « déséquilibre » entre l'ampleur des actions et de l'innovation au niveau local, d'une part, et le manque de ressources disponibles, d'autre part : « Les personnes et les communautés en première ligne face au changement climatique sont souvent les plus actives et les plus innovantes dans l'élaboration de solutions d'adaptation. Pourtant, trop souvent, elles n'ont pas accès aux ressources et au pouvoir nécessaires pour mettre en œuvre ces solutions » (GCA, 2019 : 62).⁶

2. Organisation de coopération et de développement économiques, Comité d'aide au développement – CAD de l'OCDE (2026). « [Lignes directrices pratiques pour soutenir le développement mené au niveau local](#) ».
3. GIEC, 2022 : Synthèse à l'intention des décideurs [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, M. Tignor, A. Alegria, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem (éd.)]. Dans : *Changement climatique 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegria, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (éd.)]. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, États-Unis, pp. 3–33, doi:10.1017/9781009325844.001.
4. Lehtman, S. et Tyldesley, S. (2026) « Pathways to locally led adaptation : Lessons for effective climate resilience finance », rapport de la Zurich Climate Resilience Alliance.
5. Ericksen et al. (2021). Les interventions d'adaptation et leur effet sur la vulnérabilité dans les : aide, obstacle ou absence d'impact ? World Development.
6. Commission mondiale sur l'adaptation (2019). *Adapt Now : un appel mondial à l'action pour un leadership en matière de résilience climatique*. Rotterdam : Centre mondial sur l'adaptation. <https://gca.org/about-us/the-global-commission-on-adaptation/>

L'adaptation menée au niveau local dans les communautés africaines : enseignements tirés de la pratique

Des cueilleurs attendent de transporter des fruits de baobab dans le nord de la province de Manica, au Mozambique.

Crédit photo : Fondation Micaia

Des membres de la communauté participent à une séance de sensibilisation sur les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) à Mundri West, au Soudan du Sud, afin d'examiner comment l'épargne et le crédit collectifs peuvent renforcer la résilience des ménages et soutenir le développement local

Crédit photo : YEDA

ENCADRÉ 1

Pourquoi les approches descendantes de l'adaptation ne fonctionnent pas

D'après notre expérience directe en tant qu'auteurs, l'imposition aux communautés de « solutions » d'adaptation conçues de l'extérieur ne fonctionne pas :

« Je constate une différence nette lorsque les communautés s'approprient des projets comme [le barrage de Miu Weir dans le comté de Machakos, au Kenya], plutôt que lorsqu'il s'agit d'interventions motivées par des considérations politiques. Dans mon pays, le gouvernement précédent avait promis un barrage à chaque village afin de faciliter l'irrigation des exploitations agricoles. Malheureusement, à l'heure actuelle, aucun de ces barrages ne fonctionne, car il s'agissait d'une approche descendante, qui, de toute évidence, ne fonctionne pas. »

– Emefa Ama Ewoenam Atiamoah, Ghana

« En raison du conflit qui touche le pays, les bailleurs de fonds internationaux ne sont pas disposés à financer directement le gouvernement national et acheminent les financements par l'intermédiaire d'agences multilatérales qui sous-traitent généralement à des ONG. Les agences internationales ont tendance à privilégier des méthodes de travail qui se sont avérées efficaces dans d'autres pays, par exemple l'utilisation de l'argent mobile au Kenya. Cela s'avère totalement inefficace dans l'économie du Soudan du Sud, largement fondée sur les transactions en espèces, où l'accès à l'électricité en dehors de la capitale Juba, est presque inexistant, y compris pour recharger les téléphones portables. Les solutions doivent être conçues en fonction du contexte, ce qui implique de confier leur conception aux populations locales. »

– Driuni Jakani, Soudan du Sud.

Les recherches soulignent à quel point les financements destinés à l'adaptation parviennent peu aux acteurs locaux. En théorie, les agences de développement bilatérales et multilatérales visent à ce que leurs fonds parviennent directement aux communautés ; dans la pratique, les financements internationaux destinés à l'adaptation au changement climatique sont fortement orientés vers les organisations internationales, les consultants et les entités nationales..

Il est même difficile de déterminer quel montant des financements climatiques est décaissé sous le contrôle d'acteurs locaux en raison d'un manque de transparence. Une étude de l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) a révélé que « l'impact local ou l'implication des acteurs locaux étaient mentionnés dans des transactions représentant moins d'un tiers (29 %) du financement total [international pour l'adaptation] » et que « seulement 0,17 % mentionnaient les termes “menée localement” ou “menée par la communauté” sur une période de huit ans », de 2016 à 2023 (Treichel et al., 2025).⁷

Conjointement, la réalité des impacts climatiques localisés, la richesse des savoirs locaux, la nécessité de solutions adaptées au contexte local et les inégalités structurelles du financement climatique ont alimenté le mouvement LLA. Un consortium d'organisations internationales a lancé huit principes LLA en 2019-2020. Ces principes ont vu le jour en réponse à la nécessité de faire parvenir directement aux communautés les financements destinés à l'adaptation, ainsi qu'à la prise de conscience que les approches d'adaptation descendantes sont souvent mal adaptées aux réalités et aux priorités locales. Début 2026, les principes de la LLA avaient recueilli plus de 130 signatures institutionnelles, parmi lesquelles celles de gouvernements, d'institutions mondiales de premier plan et d'ONG locales et internationales. Une liste complète des signataires et des ressources associées est disponible en ligne. Le présent rapport apporte un éclairage approfondi et des perspectives pratiques sur les principes de la LLA, en s'appuyant sur les expériences des praticiens et des communautés en la matière. Ce faisant, il illustre comment des principes tels que le leadership local, l'appropriation, l'équité et la prise de décision inclusive se concrétisent dans la pratique, tout en mettant en avant les points de vue d'organisations et de voix souvent sous-représentées dans les discussions régionales et mondiales sur la LLA.

7. Treichel, P. et al. (2025). *Mis en œuvre localement ou pilotés localement ? Suivi des financements destinés aux actions climatiques communautaires*. Londres : Institut international pour l'environnement et le développement. <https://www.iied.org/22674iied>.

Objectif du rapport

Le CDKN s'est donné pour mission de consigner les enseignements tirés de ses efforts visant à faire progresser l'approche LLA. Dans ce contexte, le programme Afrique du CDKN a réuni seize partenaires issus de neuf pays africains pour un parcours d'apprentissage d'une durée d'un an consacré à l'approche LLA (août 2025 – juillet 2026). Le présent document est le fruit de ce processus participatif.

Tout a commencé par un atelier organisé à Machakos, au Kenya, réunissant les projets « Knowledge-to-Action » (K2A) du CDKN, ses programmes nationaux et ses partenaires travaillant avec des communautés au Bénin, au Cameroun, en Éthiopie, au Ghana, au Kenya, au Mozambique, en Namibie et au Soudan du Sud. Les participants provenaient de contextes très variés : des terres agricoles touchées par les conflits aux vastes pâturages pastoraux ; des forêts sacrées rurales aux zones urbaines en pleine expansion.

Cet atelier a été l'occasion de réfléchir aux moments où les communautés façonnent véritablement l'adaptation, ainsi qu'aux obstacles systémiques qui continuent de limiter l'inclusion, l'autonomie et la résilience à long terme. Les 41 participants (dont 22 femmes) ont également examiné les ressources institutionnelles, humaines et financières nécessaires pour mettre en œuvre et pérenniser à grande échelle des approches menées par les communautés. Ils ont réfléchi aux conditions requises pour ancrer plus largement ces approches au sein des systèmes de gouvernance. Cette rencontre a été suivie d'un processus d'un an de dialogue, de réflexion et de co-rédaction, mené à travers des ateliers et des échanges en ligne, qui a abouti à la publication de cet ouvrage.

Notre interprétation du leadership local

À mesure que le concept de la LLA se généralise, l'une de nos principales réflexions est que les personnes comprennent et utilisent ce terme ainsi que les huit principes de la LLA de différentes manières. Dans le cadre de notre volonté d'enrichir le débat sur la LLA, nous avons interrogé les significations sous-jacentes des termes « local » et « leadership », et nous nous sommes demandé : la terminologie « LLA » va-t-elle suffisamment loin ? Dans cette section, nous cherchons à décortiquer notre compréhension de la terminologie du LLA, en nous appuyant sur les expériences pratiques du CDKN et de ses partenaires.

L'une de nos principales observations est que les parties prenantes utilisent le terme « local » dans « LLA » pour désigner des échelles très variées de prise de décision et d'action. Dans certains contextes mondiaux, par exemple lors des discussions sur l'allocation des financements climatiques, le terme « local » peut signifier le versement de fonds à des acteurs nationaux destinés à financer des activités mises en œuvre localement (par exemple, Chaudhury, 2020⁸), sans véritable prise de décision par les populations locales. Nous estimons que cette interprétation du terme « local » rend plus difficile toute discussion constructive sur le changement que nous souhaitons voir se produire. Dans le présent rapport, nous préférons préciser que le terme « local » fait référence aux communautés (voir encadré 2 : *Qui sont les communautés locales ?*).

Nous faisons souvent référence dans ce rapport à l'adaptation « menée par les communautés » ou « menée par les communautés locales », car cette formulation est plus précise. Cette focalisation sur la communauté reflète la réalité des actions d'adaptation généralisées que les communautés africaines ancrées sur le territoire mènent déjà et entendent poursuivre à long terme. Elle reflète le monde que nous souhaitons voir : un monde où les priorités et la voix des communautés guident les partenariats d'adaptation.

De plus, notre analyse du terme « LLA » révèle que d'autres peuvent l'utiliser comme synonyme de « localisation » seule, sans tenir compte des dimensions essentielles d'équité sociale qui sous-tendent les principes de la LLA.⁹ Un

8. Chaudhury (2020) donne un exemple de l'utilisation du terme « local » pour désigner des activités à l'échelle nationale : « Le rôle des intermédiaires dans la mobilisation du financement climatique est de plus en plus reconnu dans les sphères politiques et pratiques mondiales. Le changement climatique, avec son agenda politique et scientifique mondial mais ses activités locales au niveau des pays, a constitué un contexte idéal pour l'émergence d'intermédiaires en matière de financement climatique, qui se situent entre ces deux mondes, et pour permettre l'action » dans « Rôle des intermédiaires dans l'élaboration du financement climatique dans les pays en développement — Leçons tirées du Fonds vert pour le climat », *Sustainability*, 12, 5507 ; doi:10.3390/su12145507 page 1 sur 17

9. L'équité sociale est le principe n° 2 des Principes LLA : lutter contre les inégalités structurelles auxquelles sont confrontées les femmes, les jeunes, les enfants, les personnes handicapées et déplacées, les peuples autochtones et les groupes ethniques marginalisés. Pour plus de détails, veuillez consulter : <https://www.iied.org/principles-for-locally-led-adaptation>

véritable leadership communautaire est nécessaire mais non suffisant. Il est essentiel de déterminer *qui*, au sein de la communauté, est en mesure de diriger. Le leadership doit être socialement équitable, ce qui signifie qu'il doit inclure de manière significative les groupes qui ont été historiquement marginalisés et exclus, tels que les femmes et les jeunes dans toute leur diversité. À cet égard, l'équité sociale n'est pas un « supplément », mais est tout à fait intrinsèque à l'efficacité, à la durabilité et à l'équité de la LLA. Nous consacrons une attention considérable, dans les chapitres ci-dessous, à l'exploration des différentes échelles géographiques auxquelles les acteurs œuvrent pour favoriser ou entraver la LLA, y compris au niveau communautaire. Nous examinons également comment une LLA socialement équitable peut être mise en œuvre dans la pratique et quels résultats elle produit.

Au vu de ces réflexions, notre interprétation de l'adaptation locale et communautaire (LLA) nécessaire à travers l'Afrique est ce que nous pourrions appeler une « adaptation équitable et pilotée par les communautés ». Cependant, tout au long de ce rapport, nous avons évité de créer un nouvel acronyme et avons continué à utiliser la formulation bien connue de « LLA ». Néanmoins, nous entendons par « local » les communautés locales ancrées dans un lieu donné, et nous considérons que l'équité sociale dans le leadership local est primordiale.

Nos travaux ont également mis en évidence *les avantages et les résultats* de l'adaptation, ainsi que les *processus* mis en œuvre. L'expression « LLA » implique de mettre l'accent sur le leadership et, par conséquent, sur les processus de changement. Il faut également se concentrer sur les résultats : qui bénéficie des efforts d'adaptation et de quelle manière ? L'adaptation atteint-elle les personnes les plus touchées par le changement climatique au sein des communautés ? La LLA devrait garantir des avantages et des processus équitables, en particulier pour les personnes les plus touchées par le changement climatique. Nous avons tenté de tisser des liens narratifs entre les processus équitables et menés par les communautés, adoptés tout au long du cycle d'adaptation, et les données que nous avons recueillies concernant les avantages dont bénéficient les différents groupes au sein des communautés.

ENCADRÉ 2

Qui sont les communautés locales ?

Il n'existe pas de définition formelle de la « communauté locale » dans la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ni dans la Convention sur la diversité biologique (CDB). Ces conventions invitent les communautés locales à se définir elles-mêmes.

Une définition est proposée par l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (2006)¹⁰ : il s'agit de personnes qui vivent dans un lieu, dépendent des ressources locales et ont « accumulé des connaissances, des innovations et des pratiques concernant la gestion et le développement durables de ces territoires, y compris des connaissances environnementales utiles ».

La notion de « communautés locales » utilisée dans le présent rapport s'inscrit dans une logique similaire : elle englobe les personnes qui vivent dans un lieu, dépendent directement des ressources environnementales qui les entourent et contribuent à leur gestion. Le CDKN utilise le terme « communauté locale » dans ce rapport pour désigner les personnes présentant ces caractéristiques dans les milieux ruraux, périurbains et urbains, dont les modes de vie impliquent une mobilité au sein d'un territoire : qu'il s'agisse de personnes qui se déplacent à travers un territoire, comme les éleveurs, ou de personnes qui ont choisi de s'installer dans un lieu pour des raisons économiques, sociales ou environnementales. Ainsi, selon notre interprétation du terme dans le présent rapport, les « communautés locales » peuvent inclure les peuples autochtones et les communautés « traditionnelles » entretenant des liens de très longue date avec un territoire, ainsi que des groupes de personnes arrivées plus récemment et qui accèdent aux ressources environnementales d'un lieu et les gèrent dans leur vie quotidienne. Cette définition ne présuppose pas une identité sociale ou culturelle homogène et reconnaît la diversité des expériences, des intérêts et des priorités au sein des groupes vivant dans un même lieu.

10. Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones (2006). « Qui sont les communautés locales ? » New York : Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UN DESA). <https://social.desa.un.org/issues/indigenous-peoples/unpfi>

Enfin, notre étude a mis en évidence la diversité des acteurs intermédiaires impliqués dans la conceptualisation, le financement, la mise en œuvre, l'évaluation et à l'apprentissage liés à l'approche LLA. Nous avons constaté que les regrouper tous sous le terme d'« intermédiaires » sans différencier leurs rôles pouvait prêter à confusion. C'est pourquoi nous avons cherché à distinguer les institutions et les individus intermédiaires locaux des intermédiaires externes, qui sont plus éloignés des processus communautaires (voir encadré 3 : *Qui sont les intermédiaires ?*). Nous avons également présenté, dans notre analyse et nos recommandations, des observations spécifiques à l'attention des partenaires financiers, que nous définissons également.

ENCADRÉ 3

Qui sont les intermédiaires ?

La notion d'individus et d'institutions intermédiaires est largement répandue dans les politiques et les pratiques de développement. Les intermédiaires peuvent jouer simultanément plusieurs rôles, à différentes échelles : celle des idées, de l'investissement et de l'action. Ils peuvent contribuer à faciliter le partage des connaissances, de l'innovation et de l'apprentissage – ce qui recoupe la terminologie des « courtiers en connaissances et en innovation »¹¹ (Meyer, 2010 ;¹² Bielak et al., 2008). Ils peuvent prendre des décisions, allouer des ressources, gérer et assumer des responsabilités en matière de finances dans les secteurs commercial ou public (Dupar et al., à paraître, 2026).¹³

Ce rapport a été rédigé par des intermédiaires du CDKN et de ses réseaux, occupant différentes positions et jouant divers rôles dans la prise de décision, la gestion, la mise en œuvre et l'évaluation de l'action locale pour l'adaptation (LLA). Les leçons que nous en avons tirées sont parfois spécifiques à ces différents groupes d'acteurs intermédiaires. C'est pourquoi, afin de distinguer trois groupes spécifiques, nous avons défini les termes suivants pour les besoins de la discussion :

- **Les intermédiaires locaux** sont définis comme des acteurs basés au sein des communautés locales. Il s'agit souvent d'entités qui reçoivent des fonds externes pour mettre en œuvre des activités d'adaptation directement au sein des communautés et en collaboration avec celles-ci (par exemple, les organisations pilotant les projets K2A du CDKN). Ils jouent un rôle dans le courtage des connaissances et de l'innovation, notamment en facilitant l'apprentissage et la co-crédation de connaissances.
- **Les intermédiaires externes** désignent les acteurs qui reçoivent des fonds externes et les acheminent vers les intermédiaires locaux afin de mettre en œuvre des activités d'adaptation au sein des communautés et en collaboration avec celles-ci. Ils peuvent également jouer d'autres rôles dans la médiation des connaissances et de l'innovation, tels que la facilitation des processus d'apprentissage et de réflexion, la co-crédation et la diffusion des connaissances, ainsi que l'établissement de liens avec les politiques internationales (par exemple, les équipes CDKN Afrique).
- **Dans ce contexte, les partenaires financiers** désignent les sources directes de financement des travaux. Dans le cas du CDKN, les partenaires financiers à l'origine des fonds sont le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada. Toutefois, dans le présent rapport, nous nous appuyons sur leur expérience plus large en matière de mobilisation de ressources pour l'agriculture locale et la résilience climatique. L'éventail des partenaires financiers – et la portée de la discussion – est vaste et comprend : les institutions de financement du développement publiques et privées, y compris les ministères nationaux, les ONG internationales disposant de leurs propres sources de financement provenant de leurs adhérents et de sources commerciales, ainsi que les fondations philanthropiques.

11. Meyer, M (2010) 'The rise of the Knowledge Broker' in Science Communications. <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/1075547009359797>

12. Bielak, A.T., Campbell, A., Pope, S., Schaefer, K., Shaxson, L. (2008). From Science Communication to Knowledge Brokering: the Shift from 'Science Push' to 'Policy Pull'. In: Cheng, D., Claessens, M., Gascoigne, T., Metcalfe, J., Schiele, B., Shi, S. (eds) Communicating Science in Social Contexts. Springer, Dordrecht. https://doi.org/10.1007/978-1-4020-8598-7_12

13. Article à paraître du GALLA sur les intermédiaires financiers de la LLA dans les pays du Sud.

La résilience que nous souhaitons voir

Lorsque nous réfléchissons aux avantages de l'adaptation que nous souhaitons voir se concrétiser, nous avons des visions diverses d'individus et de communautés plus résilients. Bien qu'elles diffèrent dans leur formulation, ces visions s'inscrivent toutes dans l'idée de renforcer la capacité d'adaptation des populations : la capacité à anticiper les chocs et les pressions climatiques et à s'en relever (voir l'encadré 4 : Objectif : résilience et l'encadré 6 : Comprendre les capacités).

Nos visions de la résilience visent à améliorer le bien-être des populations et la santé des écosystèmes sur le long terme, et non pas uniquement à court terme. Nous reconnaissons que les communautés, y compris les groupes marginalisés, ne souhaitent pas simplement revenir à la situation qui était la leur avant les chocs et les pressions climatiques. Elles souhaitent se relever de manière plus résiliente et, à terme, favoriser un bien-être et une prospérité accrues au fil du temps, par rapport à leurs modes de vie antérieurs, plus vulnérables.

ENCADRÉ 4

L'objectif de la résilience

Voici différentes définitions du terme « résilience » données par les membres de notre partenariat :

- « C'est la capacité d'une communauté à résister aux chocs et aux pressions liés au changement climatique, et la façon dont la communauté perçoit cette capacité est qu'elle est en mesure de répondre à ces défis, tel que les inondations ou les incendies. »
- « C'est votre capacité à résister au changement climatique, votre capacité à conserver vos moyens de subsistance, à continuer à vivre, vous savez, grâce aux structures... que vous mettez en place autour de vous. Ainsi, le climat change, mais vous n'en subissez pas trop les inconvénients. »
- « L'impact du climat n'est pas seulement physique, et [certaines] personnes sont affectées mentalement ; comment pouvons-nous donc aider les communautés à mieux se préparer, non seulement sur le plan financier ou physique, mais aussi sur le plan psychologique ? »
- « Revenons-nous simplement à la situation antérieure après un choc, ou évoluons-nous vers un mode de vie plus résilient ? Quelle place occupe la prospérité dans tout cela ? La prospérité est-elle notre objectif immédiatement après le choc, ou à long terme ? Telles sont les questions cruciales pour les communautés touchées. »
- « Nous voulons nous assurer que la communauté dispose de sa propre souveraineté alimentaire. Ainsi, si la communauté n'a pas les moyens d'acheter des semences, nous pouvons les produire nous-mêmes. Nous estimons qu'il est important de renforcer ce système. »

Pour renforcer la résilience, il faut identifier les vulnérabilités sous-jacentes de groupes spécifiques afin de cibler l'analyse, la planification et les actions visant à les réduire. Divers facteurs déterminent la vulnérabilité des populations tant face aux impacts initiaux d'un aléa climatique qu'à ses répercussions en cascade, et peuvent entraver leur capacité à se remettre des chocs et à en sortir plus résilients. La vulnérabilité peut résulter :

- D'un manque d'accès aux ressources, notamment aux ressources financières, productives et d'adaptation dans le contexte du changement climatique.
- D'un manque d'informations, notamment sur leurs droits légaux et sur la météo, le climat et la réduction des risques.
- De déséquilibres de pouvoir dans l'identification des décideurs et des responsables de la définition des priorités : entre les groupes sociaux, les groupes politiques, les bailleurs de fonds et les bénéficiaires.
- De l'absence d'accès aux droits légaux, ou à des voies de recours juridiques en cas de violation de ces droits.

Considérer la vulnérabilité comme une composante du risque climatique, parallèlement à la mission visant à renforcer la résilience, constitue le point de départ de notre réflexion sur la manière de faire progresser l'approche « LLA » dans les chapitres qui suivent.



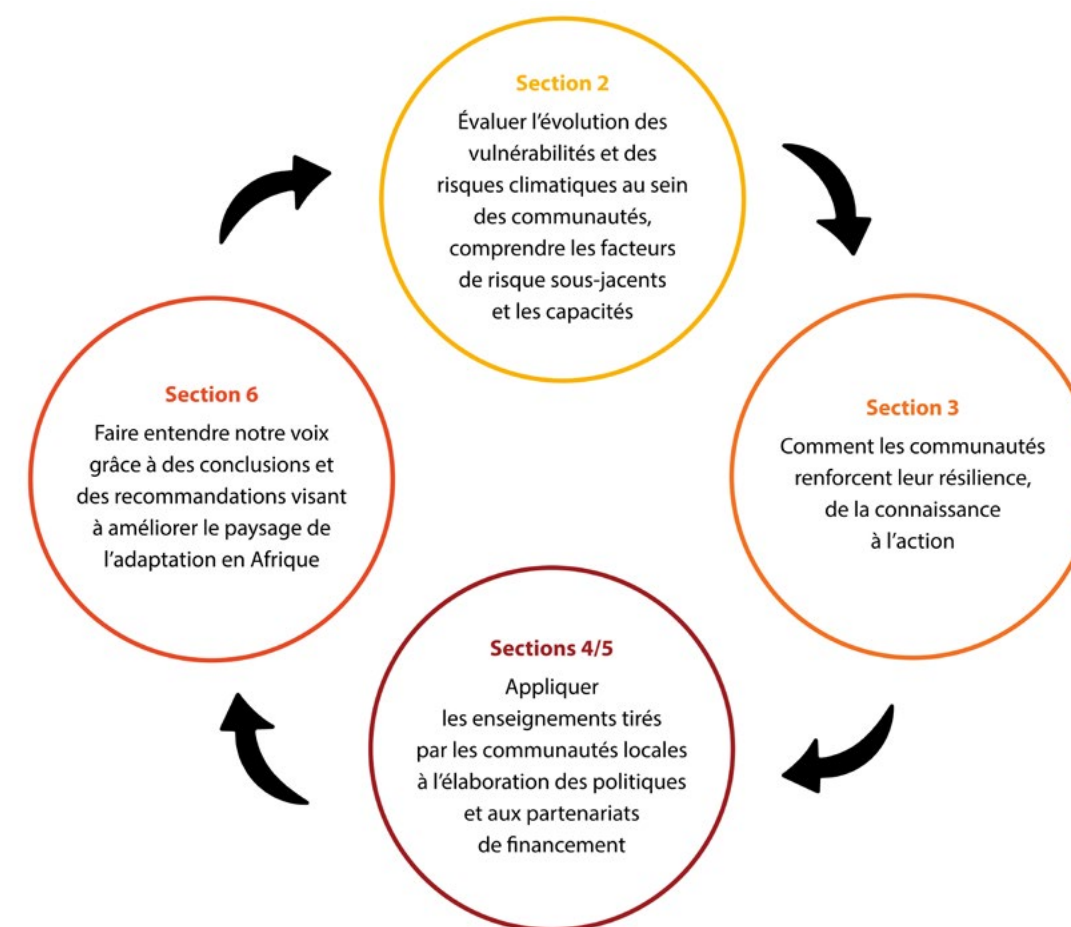
Une membre d'un groupe communautaire de femmes chante et danse dans la région du Haut-Ouest, au Ghana.

Photo : CDKN Ghana

2. Comprendre les risques climatiques et la résilience

Après avoir défini certaines des conditions que nous considérons comme essentielles à l'approche LLA, les chapitres deux à six décrivent notre cycle itératif de connaissances, d'action, d'apprentissage et de renforcement de la résilience à plusieurs niveaux (figure 1).

Figure 1 : Le cycle itératif de la connaissance, de l'action, de l'apprentissage et du renforcement de la résilience À retravailler après révision



Évaluer le changement

Le climat est l'un des nombreux facteurs de changement

Point à retenir : les communautés africaines sont en première ligne face au changement climatique, mais celui-ci n'est qu'une source de risque parmi tant d'autres auxquelles les populations sont confrontées, et il peut amplifier d'autres formes de risques.

Pour comprendre les risques et les impacts climatiques, il faut commencer par un travail mené au niveau communautaire visant à cartographier les changements observés dans l'environnement et les répercussions de ces changements sur différents groupes de population. Cela inclut les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et, surtout, les personnes présentant des caractéristiques croisées, notamment celles-ci et d'autres encore. Cette étape est souvent qualifiée d'« évaluation de la vulnérabilité et des risques climatiques » dans un processus d'adaptation (figure 1). Mais le changement climatique n'est pas le seul facteur à l'origine des changements locaux, et il n'est peut-être même pas celui qui vient immédiatement à l'esprit.



L'adaptation menée au niveau local dans les communautés africaines : enseignements tirés de la pratique

Des jeunes hommes travaillent dur sur les berges d'une rivière dans la région du Haut-Ouest, au Ghana.

Photo : CDKN Ghana

Les communautés cherchent à comprendre comment de multiples facteurs de risque façonnent leur environnement et leur bien-être, et comment les aléas climatiques interagissent avec d'autres pressions au sein de la société, de l'économie et de l'environnement au sens large.

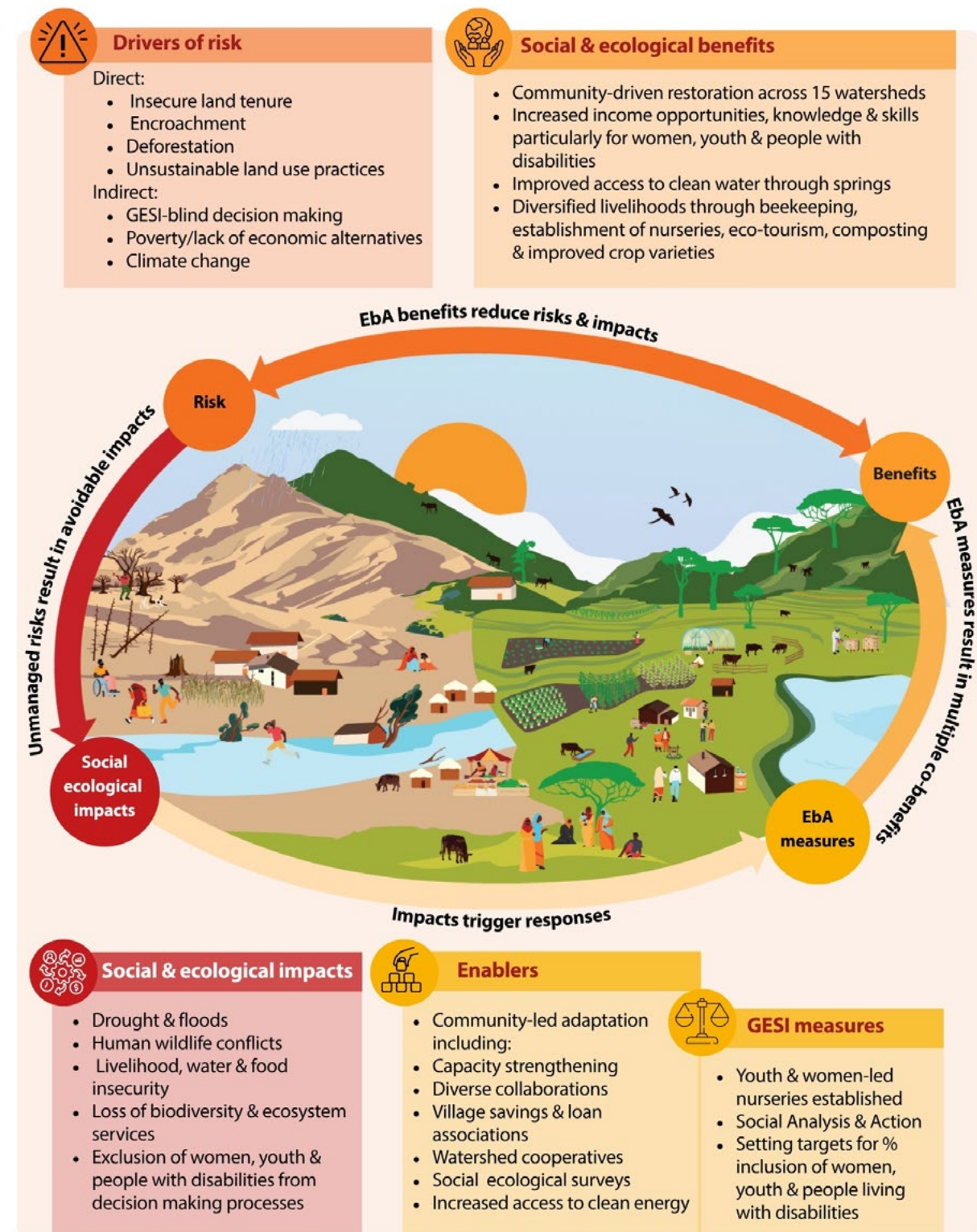
On observe des risques complexes et croisés, avec différents facteurs sous-jacents, dans l'exemple des communautés menant une adaptation fondée sur les écosystèmes (EbA) dans les montagnes du Simien, en Éthiopie (figure 2). Ici, le changement climatique et la variabilité climatique entraînent des précipitations irrégulières et des températures plus élevées. Les communautés sont alors confrontées à d'autres risques liés aux systèmes politiques, aux normes sociales et aux contextes économiques. Il s'agit notamment de pratiques entraînant la dégradation des sols, de conflits, de la précarité foncière et de processus décisionnels qui ne tiennent pas compte de l'équité (et de l'égalité) entre les sexes ni de l'inclusion sociale. Ensemble, ces facteurs conduisent à la dégradation de l'environnement et à des difficultés pour les populations. Améliorer le bien-être des populations nécessite des stratégies qui s'attaquent à l'ensemble de ces facteurs sous-jacents, comme l'initiative de restauration des bassins versants décrite dans la figure 2 ci-dessous, qui comprend un soutien ciblé et diversifié aux personnes marginalisées.

Cartographie des capacités locales et des facteurs de risque

Point à retenir : Le recours aux savoirs autochtones et locaux est essentiel pour identifier les facteurs de risque, les voies vers la résilience climatique et les capacités à mettre en œuvre des solutions. Des intermédiaires peuvent apporter aux partenariats des connaissances qui complètent les savoirs locaux.

Les savoirs autochtones et locaux jouent un rôle central dans l'identification des risques climatiques et des capacités locales susceptibles d'étayer les solutions. Le projet « Revaloriser la biodiversité en tirant parti des savoirs traditionnels africains dans le centre du Bénin », mené par l'ONG locale Survie de la Mère et de l'Enfant (Survie) dans six districts administratifs du Bénin – Dassa-Zoumè, Savè, Savalou, Bantè, Ouèssè et Glazoué –, illustre parfaitement la manière dont ces savoirs autochtones sont mis à profit.

Figure 2 : Adaptation fondée sur les écosystèmes et menée par les communautés dans les montagnes du Simien, en Éthiopie



Sack et al. (2026)¹⁴

14. Sack et al. (2026). Renforcer la résilience dans les montagnes du Simien en Éthiopie grâce à une adaptation fondée sur les écosystèmes et menée par les communautés. Le Cap : CDKN. <https://cdkn.org/resource/enhancing-resilience-ethiopia-simien-mountains-through-community-led-ecosystem-based-adaptation>

Survie et les membres de la communauté reconnaissent que les forêts sacrées recèlent des valeurs culturelles et spirituelles et revêtent une importance écologique.¹⁵ Les populations vivant à proximité de ces forêts sacrées protègent ces écosystèmes car elles croient qu'ils abritent des esprits ancestraux, ce qui a contribué à faire de ces forêts des réservoirs de biodiversité.

La région est confrontée à un stress hydrique, et les populations locales reconnaissent le rôle essentiel des forêts dans la régulation des cycles de l'eau. Le projet a mené de larges consultations auprès des membres de la communauté, notamment des femmes et des jeunes, des chefs et des anciens, sur la manière d'assurer une meilleure reconnaissance des forêts sacrées. Ces activités ont conduit à la relance de comités de gestion forestière inactifs afin de mieux gérer les forêts sacrées et d'améliorer ainsi leurs fonctions de régulation de l'eau, renforçant ainsi la résilience des populations et de la biodiversité face au changement climatique.¹⁶

Les connaissances scientifiques sur le changement climatique peuvent également compléter les savoirs autochtones et locaux, favorisant ainsi une compréhension mutuelle entre les détenteurs de ces savoirs concernant les tendances climatiques et les solutions d'adaptation.

Par exemple, dans la région du Haut-Ouest du Ghana, des échanges approfondis entre les chercheurs du CDKN et des agricultrices ont révélé des expertises complémentaires présentant des avantages mutuels. Les chercheurs ont fourni le contexte des changements environnementaux observés, tandis que les femmes ont expliqué comment ces changements affectaient leur vie et leur travail, notamment en soulignant en quoi leurs expériences différaient de celles des hommes. Cette région est l'une des zones les plus vulnérables au changement climatique au Ghana et ses communautés sont touchées par les sécheresses, les vagues de chaleur et les crues soudaines.

Le film « *Voices of Resilience : Amplifying Women's Voices through Songs for Locally Led Action and Inclusion* » (CDKN, 2024a, b) montre comment les agricultrices et les chercheurs du CDKN ont mis à profit leurs savoirs complémentaires pour réfléchir à l'évolution des risques environnementaux. Ce processus a aidé les agricultrices à structurer leur réflexion, à planifier et à agir. Les agricultrices ont ensuite composé des chansons sur les impacts climatiques locaux et sur la manière dont elles-mêmes et leurs communautés pouvaient modifier leurs pratiques de gestion pour devenir plus résilientes face au changement climatique. La station de radio communautaire a diffusé ces chansons et animé une émission avec des appels en direct afin de permettre aux auditeurs de réagir en direct au contenu.

« *Ne coupons pas les arbres, ne coupons pas les arbres. Les arbres contribuent à rafraîchir l'environnement. Les arbres nous aident à avoir de la pluie.* »

– Chanson du groupe de femmes de Pavuu, région du Haut-Ouest du Ghana (CDKN, 2024b)

Gbankgko Gladys, organisatrice du groupe de femmes de Pavuu, a raconté : « *Notre chanson parle du changement climatique. Et transformer ce sujet en chanson n'est pas facile. Nous avons puisé des informations dans le livre pour nous assurer que notre chanson transmette efficacement le message sur le changement climatique. Nous avons rencontré des difficultés car les mots n'étaient pas dans notre langue et il était également difficile de travailler en équipe, notamment lorsqu'il s'agissait de traduire l'anglais dans notre propre langue et de donner du sens à ces mots* » (CDKN, 2024b).

Ce partenariat s'est finalement avéré fructueux, l'équipe du CDKN au Ghana concluant que « *cette convergence entre les savoirs locaux et scientifiques a permis de garantir que les chansons étaient à la fois fidèles et proches de la communauté* » (CDKN, 2024b).

15. Pour une description plus détaillée de la signification et de l'utilisation des forêts sacrées à travers l'Afrique, veuillez vous reporter à Sinthumule, N. I. 2024 « Les forêts sacrées en tant que réservoirs de biodiversité locale en Afrique : une revue systématique » dans Forest Science.

16. Totin, E. et al. (2025). « Rapprocher les systèmes de connaissances autochtones et occidentaux pour une résilience inclusive fondée sur la forêt au Bénin ». Article en ligne. Le Cap : CDKN. Disponible à l'adresse <https://cdkn.org/story/bridging-indigenous-and-western-knowledge-systems-inclusive-forest-based-resilience-benin>



Photo de groupe avec le Yikpee Women Recording Group, au Ghana.
Crédit : CDKN Ghana

ENCADRÉ 5

Le courtage des connaissances en pratique

Par essence, l'intermédiation des connaissances transforme les connaissances en actions. Elle met en relation ceux qui produisent les connaissances avec ceux qui les utilisent, facilitant ainsi la production, la diffusion et l'application pratique des connaissances. Elle remet également en question ce qui est considéré comme une connaissance, en s'attaquant aux barrières structurelles et culturelles qui empêchent la reconnaissance des savoirs locaux et autochtones. Les responsabilités des intermédiaires du savoir vont de la synthèse d'informations complexes à la mobilisation de diverses parties prenantes, en passant par la catalyse d'un changement systémique. Plusieurs éléments clés ressortent de cette démarche :

- **Comprendre le contexte et les dynamiques de pouvoir** : utiliser divers outils et approches pour analyser les contextes culturels, socio-économiques, politiques et environnementaux, ainsi que pour identifier et cartographier les parties prenantes, sans oublier les dynamiques de pouvoir qui définissent leurs relations.
- **La co-création** : rassembler diverses sources de savoir (techniques, universitaires, empiriques, locales, autochtones) pour co-crée des perspectives et des interventions pertinentes, inclusives et équitables.
- **Transmettre les connaissances** : rendre les informations techniques accessibles, adaptées et crédibles, grâce à une communication claire et à des méthodes créatives, notamment des approches artistiques.
- **Faire le lien entre les connaissances et l'action** : veiller à ce que les connaissances débouchent sur des résultats concrets, que ce soit par le biais de changements institutionnels, d'actions sur le terrain, de changements de comportement ou du renforcement des capacités, des relations et des réseaux.
- **Favoriser la réflexion et l'apprentissage** : Soutenir l'apprentissage continu et la gestion adaptative, tout en menant une réflexion critique sur le rôle du médiateur de connaissances, y compris ses hypothèses, ses préjugés et ses points de vue.

« *Ce n'est pas seulement que les acteurs locaux, y compris les peuples autochtones et leurs savoirs, parlent une langue différente de celle des communautés scientifiques et des acteurs externes. Ils peuvent également avoir un cadre conceptuel complètement différent. C'est ce que nous entendons lorsque nous parlons de la rencontre entre différentes formes de savoir et différents langages.* »

– Essia Guezzi, responsable des subventions K2A, CDKN

Comment les vulnérabilités et les capacités varient au sein des communautés

Point à retenir : Les communautés locales sont composées de personnes diverses, dotées de connaissances, de compétences et de caractéristiques différentes qui influencent leur vulnérabilité et leur résilience face au changement climatique. Les évaluations menées par les communautés permettent d'identifier ces différences, tout en mettant en évidence la cohésion communautaire comme une forme importante de capacité locale.

Premièrement, les membres des communautés sont déjà, ou ont le potentiel de devenir, des leaders très compétents en matière d'adaptation. Les communautés disposent de capacités diverses, représentant de multiples formes de savoirs, d'expériences et de compétences liées aux impacts climatiques et aux solutions. Par exemple, les générations plus âgées et les plus jeunes peuvent avoir des expériences vécues très différentes. Les savoirs et les compétences des femmes et des hommes peuvent être façonnés de manière très différente par les rôles liés au genre.

Deuxièmement, le capital social lui-même confère une capacité significative. Le capital social désigne les relations entre les personnes et les institutions, y compris les réseaux, les normes et les niveaux de confiance qui facilitent la coopération et l'action collective au sein d'une société. Dans l'ensemble de nos projets, les membres des communautés le mentionnent souvent comme un facteur clé des actions d'adaptation menées par les communautés.

Lorsque le capital social fait défaut, la différence peut être notable. Cela peut par exemple se produire lorsque les connaissances se dispersent à la suite de déplacements massifs de population ou lorsque le tissu des relations communautaires est mis à mal par des conflits dans des zones en proie à des bouleversements et à une gouvernance fragile. Dans ces cas, des efforts particuliers sont nécessaires pour réduire les conflits et reconstruire des relations constructives au sein des communautés et entre elles, parallèlement aux actions visant à faire face aux impacts climatiques et aux besoins de développement¹⁷.

Troisièmement, ce ne sont pas seulement les capacités intrinsèques des individus ou des groupes qui comptent. Leur capacité d'agir est souvent limitée par des obstacles sociaux, économiques et politiques plus larges (voir encadré 6 : Comprendre les capacités). Pour ne citer qu'un exemple : dans plusieurs des contextes où nos partenaires interviennent, une jeune femme célibataire peut posséder un grand talent et une capacité à mener l'action climatique des jeunes, mais se retrouver néanmoins exclue des structures décisionnelles communautaires et des sources de financement par rapport à une personne plus âgée, et/ou mariée, et/ou de sexe masculin. Il ne s'agit toutefois que d'un exemple simplifié. De nombreuses autres caractéristiques peuvent se recouper pour créer des obstacles à la participation et à l'influence, ou au contraire conférer de l'autorité et des opportunités d'avancement au sein des communautés. Par conséquent, les capacités à elles seules ne déterminent pas qui peut influencer les processus d'adaptation. S'attaquer à ces obstacles est un élément essentiel pour permettre une adaptation plus équitable et pilotée localement. La section suivante explore comment les caractéristiques sociales qui se recoupent peuvent façonner les opportunités, l'influence et les expériences des personnes face aux risques climatiques.

ENCADRÉ 6

Comprendre les capacités

- **La capacité ne se limite pas aux compétences techniques ou aux ressources.** Elle englobe les connaissances, l'expérience, les relations et la capacité d'agir qui permettent aux personnes de comprendre les risques, d'identifier des solutions et d'agir en fonction de leurs priorités.
- **La capacité existe tant au niveau individuel que collectif.** Au sein des communautés, elle varie en fonction des expériences des personnes, de leurs rôles sociaux et de leur accès aux opportunités. La capacité collective, qui englobe la confiance, les réseaux et les institutions locales, permet aux personnes de s'organiser et de mener ensemble des actions durables.
- **Les capacités à elles seules ne suffisent pas.** La capacité d'agir des personnes dépend de leur accès aux instances décisionnelles, aux financements et à d'autres conditions favorables. Le leadership local nécessite donc à la fois de solides capacités locales et des systèmes permettant aux personnes de les exercer.

17. Pour en savoir plus, voir : <https://cdkn.org/resource/working-conflict-settings-support-lla>

Reconnaître et répondre aux besoins intersectionnels des personnes

Point à retenir : lors de l'identification des sources de vulnérabilité climatique, de risques et de capacités, il est utile de déterminer les besoins et priorités croisés des personnes en fonction de l'âge, du genre, du niveau de richesse, du handicap ou de l'absence de handicap, ainsi que d'autres caractéristiques sociales et socio-économiques clés.

Dans les politiques et les programmes, on rencontre souvent quelques groupes principaux qui ont subi une marginalisation historique et sont confrontés à des vulnérabilités spécifiques. Il s'agit généralement des femmes, des jeunes, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes vivant en situation d'extrême pauvreté. Nous avons constaté que l'approche « LLA » nécessite un processus allant au-delà de ces catégories pour répondre aux besoins intersectionnels des personnes. L'intersectionnalité consiste à reconnaître qu'une personne peut présenter plusieurs caractéristiques qui interagissent pour créer des expériences uniques et contextuelles en matière de pouvoir, de capacité à contrôler les ressources et à orienter les décisions et actions collectives, ou encore de vulnérabilité et de marginalisation.

L'espace social et politique dont disposent les membres de la communauté pour mener l'adaptation peut être façonné par des caractéristiques telles que l'âge, l'origine ethnique ou le statut autochtone, l'état de santé – notamment le fait d'être enceinte, d'allaiter ou de souffrir d'une affection chronique mal prise en charge comme le VIH/sida – ainsi que d'autres recoupements, tels que la situation économique, le niveau d'éducation et l'alphabétisation.

Comme mentionné ci-dessus, l'état civil peut également avoir une incidence considérable sur la position et l'influence d'une personne (ou, à l'inverse, sur sa marginalisation), qu'elle soit célibataire, mariée ou veuve et, dans les contextes polygames, qu'elle soit la première, la deuxième ou une épouse ultérieure, ainsi que ses enfants. La pertinence de ces caractéristiques dans l'exercice du leadership en matière d'adaptation dépend fortement du contexte.

Les interventions d'adaptation peuvent être conçues pour lutter contre la discrimination et autonomiser les personnes présentant des caractéristiques diverses et croisées au sein d'une communauté. Il est essentiel d'envisager les évaluations des risques climatiques sous l'angle de l'intersectionnalité et d'intégrer ces conclusions dans la réflexion, l'action, l'évaluation et l'apprentissage en matière de résilience.

« L'objectif est simplement d'assurer une inclusion totale au sein de nos comités de gestion forestière. C'est un objectif ambitieux ! Pour que les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap puissent participer, il faut leur donner les moyens d'agir. Il ne s'agit pas simplement de leur présence physique. »
– Franck Adanmado, Survie de la Mère et de l'Enfant¹⁸

18. Franck Adanmado, Survie de la Mère et de l'Enfant, communication personnelle, 17 avril 2026.



Des femmes, des jeunes, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap participent à une séance de sensibilisation communautaire afin d'examiner les résultats de la cartographie et de contribuer à la planification locale des mesures d'adaptation et d'évacuation.

Crédit photo : YEDA

3. Comment les interventions menées par les communautés renforcent la résilience

Passer de l'évaluation des risques à la planification et à l'action

Mobiliser les communautés

Point à retenir : un moyen efficace de faire progresser la compréhension du changement climatique au sein des communautés locales consiste à utiliser leur propre langage et à ancrer les discussions dans leurs références culturelles et leurs préoccupations principales.

Les membres des communautés locales ont une expérience de plus en plus directe du changement climatique et de ses impacts directs et indirects. En fonction de leur accès aux informations scientifiques sur le climat, ils peuvent avoir des niveaux variables de sensibilisation et de compréhension des tendances climatiques et de leurs implications sur leur mode de vie et de travail.

Notre partenariat a utilisé les approches suivantes pour approfondir la compréhension du changement climatique par les communautés et contextualiser leurs expériences vécues, afin de servir de base à une planification et à une action collectives :

- formuler les messages sur le changement climatique en utilisant des références locales appropriées et en prenant comme point de départ les principales préoccupations de la vie quotidienne des personnes (par exemple, la pénurie d'eau, l'insécurité alimentaire, la chaleur),
- traduire les informations météorologiques et climatiques en langues vernaculaires en évitant les termes techniques : certains termes ne peuvent pas être traduits littéralement, mais les concepts peuvent être expliqués de manière adaptée à la culture locale,
- communiquer avec les populations en utilisant les médias et les supports de communication qu'elles préfèrent, qui fonctionnent au niveau local et qui répondent à leurs besoins,
- impliquer des personnes jouissant de la confiance de la population locale dans la transmission de nouvelles connaissances et pratiques. Il peut s'agir d'aînés, tels que des chefs traditionnels ou des responsables religieux, mais aussi d'influenceurs et d'acteurs du changement reconnus au sein du groupe social que l'on cherche à mobiliser (jeunes leaders, femmes leaders, etc.).

Deux exemples contrastés montrent comment ces principes ont été appliqués efficacement dans la pratique.

Au Ghana, le CDKN a mis en place des « pôles collaboratifs » qui rassemblent des chercheurs, des professionnels des médias et des créatifs afin d'adapter les concepts de la science du climat aux communautés. Ces initiatives reconnaissent que ce qui peut fonctionner dans une communauté peut être très différent de ce qui fonctionne dans une autre : une adaptation minutieuse des messages est donc nécessaire. Par exemple, comme décrit plus haut, des femmes de la région de l'Haut-Ouest du Ghana ont transposé leurs expériences et leurs réactions face au changement climatique dans des chansons en langue locale. Elles ont collaboré avec la station de radio locale pour les diffuser et animer des émissions ouvertes aux appels des auditeurs afin d'expliquer plus en détail ces concepts aux membres de la communauté.

Au Bénin, Survie s'est appuyée sur les églises comme point d'entrée pour aborder les questions climatiques et les pressions liées à la gestion des forêts, car les églises constituent des lieux de rassemblement privilégiés où les gens réfléchissent collectivement à leurs croyances et à leurs actions, et où les responsables religieux jouissent d'une grande confiance. Le projet a réuni des responsables de différentes confessions religieuses afin de discuter de la manière dont les forêts sacrées génèrent des bénéfices environnementaux. Le caractère sacré de ces forêts découle des croyances spirituelles traditionnelles vaudoues ; il est courant que les membres de la communauté soient à la fois chrétiens et adeptes de ces croyances traditionnelles. La plupart des églises respectent les anciennes pratiques consistant à entretenir et à protéger les forêts sacrées. Parallèlement, des réunions locales ont cherché à convaincre les responsables religieux restants des avantages liés à la protection de ces forêts.

Faire le lien entre la prise de conscience et la capacité d’agir

Point à retenir : la sensibilisation aux risques climatiques au sein des communautés locales ne suffit pas à elle seule. Les gens veulent et ont besoin d’avoir la possibilité d’agir – la connaissance doit s’accompagner d’un pouvoir de décision accru et d’un soutien à l’action.

Une autre conclusion clé de nos travaux est que la sensibilisation aux risques et aux tendances du changement climatique ne suffit pas ; elle doit être associée à la reconnaissance et au renforcement des capacités d’action, afin que les personnes aient le sentiment de contrôler leur vie et d’être autonomes, ce qui les motive à agir.

Au Ghana, les activités de sensibilisation au climat sont étroitement liées à des formations pratiques en entrepreneuriat et à des actions de plaidoyer sur des domaines essentiels, notamment l’agriculture intelligente face au climat et la gestion durable des forêts (CDKN, 2026¹⁹). Au Bénin, les « dialogues de coproduction », qui visent à améliorer la compréhension collective et communautaire de la relation entre les forêts sacrées et la résilience climatique, sont étroitement liés à des activités de plantation d’arbres et à un travail proactif visant à renforcer la coopération entre les agents forestiers du gouvernement, les autorités religieuses traditionnelles et d’autres acteurs, ainsi qu’à des initiatives visant à identifier et à soutenir la culture et l’extraction durables de plantes médicinales à des fins de subsistance locale et de santé (Ayimasse et al., 2026)²⁰.

« Nous reconnaissons qu’il ne suffit pas de simplement informer les communautés sur l’atténuation ou l’adaptation au changement climatique. Dès qu’une communauté est formée et qu’on lui transmet le savoir-faire nécessaire, elle est mieux armée pour gérer et mettre en œuvre des solutions aux défis locaux »

– Anonyme, atelier de Machakos

Dans la province de Manica, au Mozambique, la Fondation Micaia travaille avec des écoles communautaires pour développer une « approche fondée sur les capacités ». Celle-ci utilise des affiches illustrant différents comportements environnementaux afin d’inciter les enseignants, les élèves et les familles à discuter pratiques bénéfiques ou nuisibles à l’environnement. L’équipe souligne que cette approche va au-delà d’une simple sensibilisation. Elle encourage les personnes à modifier leurs comportements après avoir réfléchi aux messages véhiculés par les affiches.

« C’est différent d’une technique de sensibilisation, car en regardant les affiches, les gens réfléchissent à leur propre comportement et se disent : “Oh, nous avons des habitudes néfastes. Nous devons commencer à faire les choses différemment.” Cela suscite en quelque sorte chez eux la motivation de changer certaines de leurs habitudes, car ils perçoivent cela comme un dialogue.

– Sao Florence Raposo, Réseau des jeunes de Gonzololo

L’initiative a également associé des écoles à un projet pilote de potagers résilients au changement climatique, afin de relier de manière concrète les connaissances et les capacités. À l’issue de la première année de travail, les écoles se sont montrées enthousiastes et ont pris l’initiative de poursuivre l’exploitation des potagers, même sans l’implication d’une organisation facilitatrice.²¹

Comme le montre cet exemple, le parcours menant de la prise de conscience à l’action se déroule au sein des institutions communautaires. La section 3b examine plus en détail l’importance de ces dispositifs institutionnels, tandis que les sections 3c, 3d et 3e explorent la manière dont les initiatives réforment les institutions communautaires et créent des alliances pour renforcer la participation et le leadership des groupes marginalisés tels que les jeunes, les femmes et les personnes en situation de handicap.

19. CDKN (2026¹). « L’autonomisation des jeunes pour l’action climatique ». Page web du projet. Le Cap : CDKN. <https://cdkn.org/project/youth-empowerment-climate-action-ghana>

20. Ayimasse F. et al. (2026). « Gérer la nature par la culture : leçons tirées des systèmes de savoirs autochtones pour la protection de la biodiversité au Bénin ». Article en ligne. Le Cap : CDKN. <https://cdkn.org/story/stewarding-nature-through-culture-lessons-indigenous-knowledge-systems-biodiversity-protection-benin>

21. Hosia Mavoto, communication personnelle, 25 mars 2026.

Mettre en place des institutions locales durables et des alliances pour l’action locale

Tirer parti des institutions communautaires existantes

Point à retenir : l’approche « LLA » est plus efficace et a davantage de chances d’être durable lorsqu’elle est ancrée dans les institutions communautaires, qu’il s’agisse d’institutions informelles ou d’institutions étatiques formelles, tout en veillant à ce que des approches socialement équitables restent au cœur de sa mise en œuvre.

L’adaptation est efficace lorsqu’elle s’appuie sur des institutions locales que les communautés respectent déjà. Il peut s’agir d’institutions de développement officiellement reconnues par l’État, telles que les écoles, ou, tout autant, d’institutions communautaires traditionnelles et informelles telles que les comités de gestion des ressources naturelles, les groupes d’agriculteurs, de pêcheurs et d’éleveurs, les groupes de femmes et les chefferies locales. Dans le cadre de la gestion des ressources naturelles au service de la résilience climatique, des institutions locales efficaces offrent un espace permettant de définir ou de clarifier les règles de gestion, comme elles le font depuis des siècles, voire des millénaires.

Par exemple, à Mount Marsabit, au Kenya, le « Herder Conservation Network » a joué un rôle déterminant en aidant les éleveurs à adapter leurs moyens de subsistance à des précipitations moins prévisibles. Ce réseau a mis en place une application mobile pour aider les éleveurs à cartographier les pâturages et les zones forestières, ainsi que les différentes espèces animales qui y vivent. La communauté utilise désormais ces informations pour comprendre la répartition et l’abondance des espèces, ainsi que pour identifier les pressions qui s’exercent sur elles. Un plan de durabilité a été élaboré, comprenant une stratégie de pâturage annuelle saison par saison qui permet aux communautés de se déplacer d’un endroit à un autre sans épuiser les ressources de la région. Ensemble, ces efforts représentent une transition systémique vers une conservation et une résilience menées localement et fondées sur les connaissances (CDKN, 2026²)²².

Parfois, des institutions communautaires existent mais doivent être renforcées pour mener les actions d’adaptation, comme dans le cas des comités forestiers béninois. Une nuance importante apparaît ici : les comités forestiers étaient des institutions locales existantes pouvant servir de base à la révision et à l’application des régimes de protection et de gestion durable des forêts (voir citation ci-dessous). Il était important de s’appuyer sur l’ancrage et l’acceptabilité culturelle de ces comités. Cependant, historiquement, ces comités étaient dominés par des hommes âgés, les jeunes, les femmes et les personnes en situation de handicap y jouant un rôle et exerçant une influence moindre. C’est pourquoi Survie a délibérément choisi de travailler avec les comités forestiers locaux comme point d’entrée pour mener la résilience climatique locale, en lien avec le patrimoine culturel, la santé et les moyens de subsistance ; ce faisant, l’organisation s’est également efforcée d’accroître la représentation et la participation significative des groupes historiquement défavorisés au sein de ces comités.²³

« Nous avons réalisé l’année dernière qu’il existe des forêts sacrées dotées de comités de gestion, et d’autres qui n’en ont aucun. Parfois, là où il y a un comité de cinq membres, on n’en voit que trois parce que des personnes sont parties. Nous sommes en train de remobiliser les populations pour mettre en place des comités de trois, cinq ou sept membres, et c’est là que nous intégrons fondamentalement la notion de GESI, car nous proposons que ces comités comptent des jeunes, des femmes, voire des personnes en situation de handicap et d’autres personnes marginalisées, afin que chacun puisse participer à la gestion des forêts sacrées. Une formation leur sera dispensée, axée sur la manière de cogérer les forêts avec l’administration [gouvernementale]. » — Bernard Gnantonou, Survie

– Bernard Gnantonou, Survie

22. CDKN (2026²). « Technologie, tradition et coexistence ». Reportage photo du CDKN. Le Cap : CDKN. <https://www.southsouthnorth.photos/technology-tradition-and-coexistence?source=share-SouthSouthNorth>

23. Natacha Reinebigo, Survie, communication personnelle, juillet 2026.

3. Comment les interventions menées par les communautés renforcent la résilience

3. Comment les interventions menées par les communautés renforcent la résilience

Établir des collaborations entre les collectivités locales et la société civile

Point à retenir : *un thème commun qui se dégage est que les collectivités locales et les acteurs de la société civile (tant à titre individuel qu'en tant qu'organisations) apprécient de collaborer au niveau local pour conceptualiser, planifier, mettre en œuvre et évaluer l'approche « LLA ». Les organisations intermédiaires peuvent, lorsqu'elles sont sollicitées par ces acteurs, jouer un rôle utile en apportant leur expertise et en facilitant les flux de connaissances.*

Les mesures d'adaptation peuvent être initiées par les collectivités locales ou par des organisations de la société civile. Dans les deux cas, ces acteurs jugent utile de tisser des liens entre les pouvoirs publics et la société civile afin de faciliter et d'accélérer l'action.

La coopération avec les pouvoirs publics ancrent les initiatives de la société civile dans les cadres juridiques, réglementaires et institutionnels au niveau local. Les acteurs des collectivités locales affirment souvent qu'ils considèrent l'adhésion de la société civile comme essentielle pour concevoir et mettre en œuvre efficacement des initiatives de résilience climatique – bien que les collectivités locales aient également un rôle à jouer pour garantir la capacité de la société civile à le faire.

« Dans toutes nos actions, dès leur élaboration, nous partons du principe que les pouvoirs publics doivent reconnaître et légitimer ces activités. »

– Hosia Mavoto, Fondation Micaia

Ces collaborations vont au-delà d'une simple condition de démarrage ou d'un simple permis d'exercer. Elles sous-tendent les perspectives d'adaptation et de résilience à long terme. L'alignement des incitations mutuelles des institutions et de l'intérêt collectif au niveau local jette les bases de la durabilité.

« Il est absolument nécessaire de faire le point pour connaître le niveau d'implication des différentes parties prenantes et la manière dont chacune peut réellement tirer profit de l'initiative. Il est nécessaire de disposer d'un diagnostic de base qui nous permette de mieux cibler les interventions. Une fois cela fait, il est absolument nécessaire d'essayer de réunir les pouvoirs publics et les parties prenantes au niveau local. »

– Franck Adanmado, Survie

La portée des accords de collaboration varie d'un contexte à l'autre. En effet, l'architecture et le degré d'autorité des institutions gouvernementales locales varient considérablement d'un pays africain à l'autre. Les circonstances nationales et locales déterminent la manière dont le gouvernement et la société civile peuvent s'engager et interagir. Au Bénin, par exemple, les acteurs communautaires ont constaté que leurs homologues des collectivités locales ne disposaient pas de ressources financières et humaines suffisantes pour mettre en œuvre des initiatives conjointes à l'échelle souhaitée.²⁴

En revanche, au Kenya, la Constitution de 2010 a transféré une grande partie des compétences en matière de planification du développement, ainsi que l'allocation du budget de développement correspondant, au niveau des comtés. Il existe désormais de nombreuses possibilités d'intégrer l'adaptation au changement climatique dans les processus d'élaboration des plans de développement intégrés des comtés. La décentralisation au Kenya a permis de prendre des décisions éclairées en matière d'adaptation au changement climatique à proximité des populations concernées.

S'appuyant sur ces expériences au Kenya, l'une des initiatives du CDKN a consisté à soutenir et à contribuer au développement d'un outil en ligne destiné à faciliter les processus de suivi, d'évaluation et de rapport, du niveau des comtés au niveau national, et inversement. Cela montre comment une organisation intermédiaire, telle que le CDKN, peut jouer un rôle catalyseur en favorisant une meilleure circulation des connaissances entre les membres de la communauté, les institutions locales de la société civile et les collectivités locales.

24. Bernard Gnantonou, Survie de la Mère et de l'Enfant, communication personnelle, 17 avril 2026.

Le CDKN développe conjointement un outil numérique de suivi, d'évaluation, de rapport et d'apprentissage (MERL) en partenariat avec le ministère de l'Environnement et du Changement climatique, le Conseil des gouverneurs et les administrations des comtés de Makunei et de Vihiga en vue d'une mise en œuvre pilote, parallèlement à un manuel des indicateurs ministériels élaboré sous la direction du World Resources Institute. Le soutien technique pour le développement de l'outil MERL est fourni par AGNES Africa. Cet outil formalise un processus permettant de compiler et de transmettre les expériences en matière de programmes liés au climat depuis la communauté vers le niveau du comté et inversement, avec une conception visant spécifiquement à recueillir les retours d'expérience des femmes, des jeunes et des groupes historiquement marginalisés.²⁵

« Nous aidons les communautés à transmettre concrètement leurs retours d'expérience à l'administration du comté, qui est alors en mesure d'allouer des budgets, par exemple pour l'exploitation et la maintenance, voire pour la gestion à long terme de cette plateforme MERL, afin de collecter des données qui lui permettront de mieux utiliser ces informations pour de futurs investissements. »

– Esperanza Karaho, CDKN Kenya

Les activités concurrentes et les contraintes de temps auxquelles sont confrontés les membres du gouvernement et de la communauté peuvent constituer un obstacle au travail collaboratif au niveau communautaire ou du comté. Un praticien a fait remarquer : « Tout le monde est tellement occupé, il y a tellement de priorités... le facteur temps est très important. » Cependant, les cadres juridiques ou, tout simplement, les accords explicites entre institutions peuvent encore constituer des catalyseurs importants pour un progrès réel.

Par exemple, pour remédier à la faible présence et participation des pouvoirs publics à la conception, au soutien et à la mise en œuvre de programmes externes, le gouverneur de la région sénégalaise de Saint-Louis a promulgué un décret – l'acte normatif le plus élevé émanant du gouvernement régional – afin de manifester le soutien de ce dernier à la plateforme de gestion durable des terres mise en place par le CDKN – une communauté de pratique composée de chercheurs, d'agriculteurs, d'acteurs de la lutte contre le changement climatique et des services techniques des collectivités locales –, mandatant officiellement le soutien et la participation du gouvernement régional à cette plateforme.

Les collectivités locales ont également tiré les leçons de leur expérience ; un professionnel kényan a ainsi fait remarquer que les premières tentatives d'une administration de comté visant à hiérarchiser ses postes budgétaires sans impliquer la communauté avaient échoué. Elles ont appris à veiller à mener des consultations constructives avec les membres de la communauté avant de définir la prochaine série d'investissements prioritaires.²⁶

25. La boîte à outils MERL est encore en cours d'élaboration.

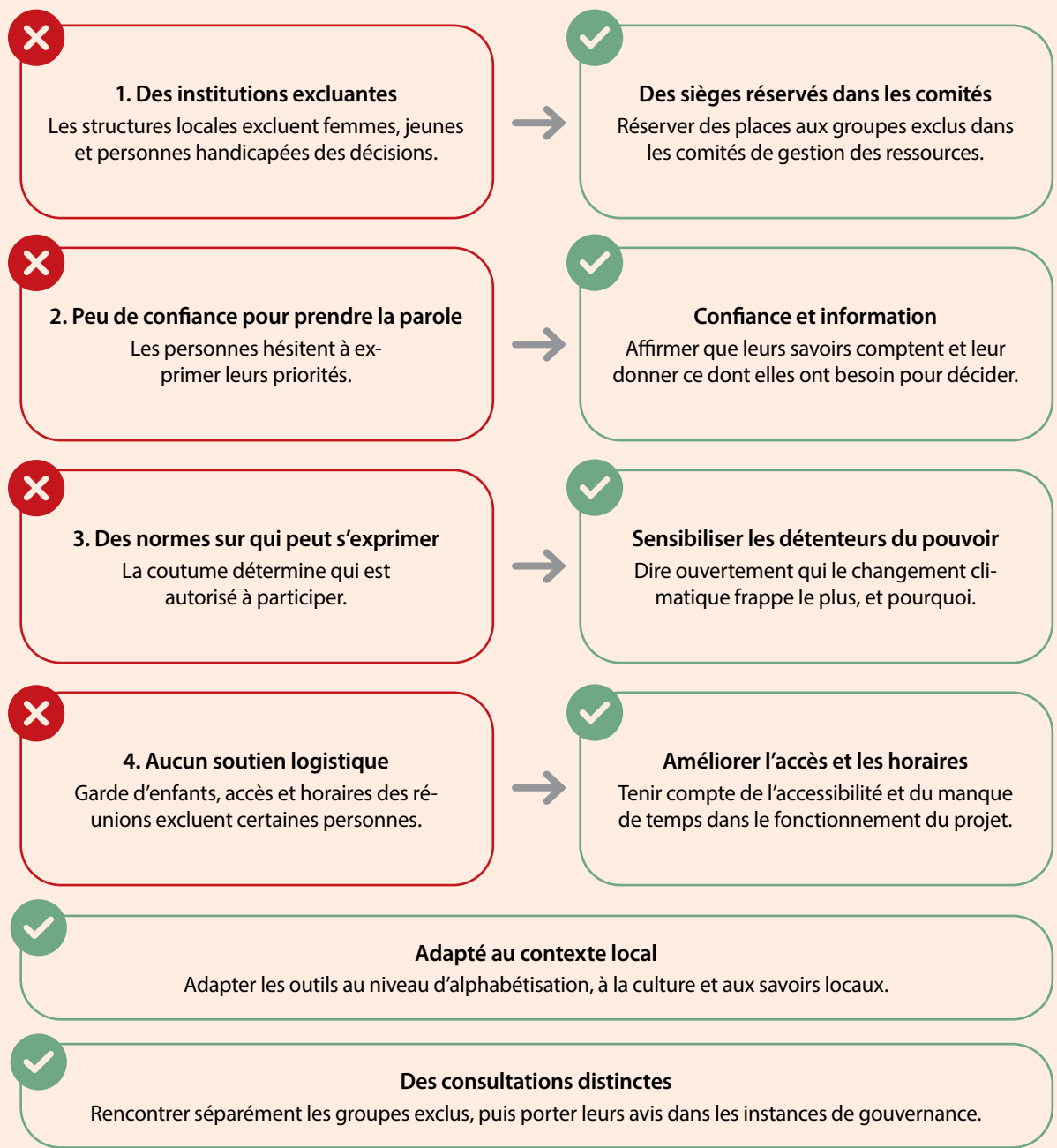
26. Source : Participant anonyme, atelier de Machakos.

ENCADRÉ 7

Ce que devrait être la participation

Nous constatons que les projets d'adaptation conventionnels se contentent souvent de consulter les groupes marginalisés pour cocher une case, quand ils le font. Il ne suffit pas de consulter les groupes exclus si leur participation est purement passive et inefficace. Nos projets ont exploré les moyens de favoriser une participation significative, en veillant à ce que les priorités et les besoins des différents membres de la communauté façonnent réellement les réponses d'adaptation. Cela commence par l'identification explicite des obstacles à une participation significative, puis par leur élimination.

Figure 3 : Les obstacles à une participation significative et les clés pour les surmonter



Obstacles

Nous avons identifié les obstacles à la participation des groupes exclus et sous-représentés, tels que les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap, à la prise de décision en matière d'adaptation comme étant :

- des structures politiques et institutionnelles qui les excluent
- un manque de confiance pour s'exprimer et faire valoir leurs priorités
- des normes culturelles profondément ancrées qui déterminent ce qui est attendu ou qui est autorisé à participer
- un manque de soutien logistique pour assister aux réunions (par exemple, des espaces de garde d'enfants et d'allaitement, un accès sans marches, des aides pour les personnes malvoyantes, ainsi que des horaires d'événements qui entrent en conflit avec leurs emplois du temps, etc.)

Clés pour surmonter les obstacles

Nous avons identifié des stratégies efficaces pour aborder et surmonter ces obstacles, telles que :

- Sensibiliser la communauté au partage des rôles (par exemple, discuter explicitement avec les détenteurs du pouvoir des impacts différenciés du changement climatique sur les différents groupes de la communauté, des contraintes et des désavantages auxquels ils sont confrontés en matière d'adaptation, et des moyens de les surmonter)
- Mettre en œuvre des changements structurels au sein des institutions et des processus locaux afin de les rendre plus représentatifs et inclusifs de la diversité des membres de la communauté (par exemple, en réservant des sièges au sein des comités de gestion des ressources naturelles aux représentants des groupes marginalisés et défavorisés)
- Renforcer la confiance des groupes sous-représentés dans la validité de leurs connaissances et leur fournir les informations pertinentes pour qu'ils puissent assumer leurs responsabilités en matière de prise de décision
- Veiller à ce que les problèmes d'accessibilité et de manque de temps des groupes exclus soient pris en compte dans la mise en œuvre des projets (par exemple, horaires des réunions, problèmes d'accès physique)
- Adapter les stratégies d'inclusion aux contextes locaux (par exemple, adapter les outils et les approches pour qu'ils correspondent aux expériences propres aux groupes cibles et aux considérations culturelles telles que leur niveau d'alphabétisation et de maîtrise du calcul, et leur offrir des occasions de partager et de mettre en valeur leurs connaissances et compétences autochtones et locales spécifiques)
- Organiser des consultations distinctes pour les groupes exclus lorsque cela se justifie, afin de garantir que leurs voix spécifiques soient entendues et prises en compte à parts égales ; ces points de vue peuvent ensuite être intégrés dans les processus communautaires et de gouvernance locale.

Il s'agit là de points de départ généraux. Les sections ci-dessous fournissent davantage de détails sur les moyens d'améliorer la participation significative des groupes exclus.

Favoriser le leadership des jeunes et la collaboration intergénérationnelle

Points à retenir : Les jeunes mènent déjà des initiatives de LLA et travaillent aux côtés des aînés pour co-crée et partager des connaissances entre les générations. Pour renforcer ces efforts, il faut que les institutions locales créent des opportunités de leadership pour les jeunes et que les intermédiaires apportent un soutien ciblé à l'adaptation menée par les jeunes et intergénérationnelle.

Renforcer le leadership des jeunes dans les initiatives d'adaptation et soutenir le transfert intergénérationnel de connaissances et de pratiques résilientes face au changement climatique sont apparus comme des éléments fondamentaux d'une adaptation équitable et menée par les communautés. Plusieurs projets du CDKN prennent l'autonomisation des jeunes comme point de départ de l'action.

Au Kenya, par exemple, les adolescents s'impliquent de plus en plus dans la restauration de l'environnement grâce à la « Conservation Cup », une initiative inspirée du football et organisée par l'organisation non gouvernementale dirigée par des jeunes Nature and People as One (NaPO) à Marsabit (NaPO, 2026)²⁷. La « Conservation Cup » est un tournoi de football conçu pour encourager la participation des jeunes à la restauration de l'environnement : pour s'inscrire à la compétition, les équipes doivent planter un certain nombre d'arbres dans une zone définie afin de lutter contre la déforestation. Des règles s'appliquent également à l'entretien et à la préservation des arbres. À ce jour, l'organisation a restauré avec succès 600 hectares de pâturages et de forêts dégradés, tout en faisant évoluer les structures et les pratiques grâce à la mobilisation des jeunes en faveur de la restauration des écosystèmes par le biais des loisirs et du sport. Parallèlement, NaPO mobilise activement les acteurs communautaires pour élaborer le Plan de gestion forestière participative 2024-2029, qui a été adopté et validé par plus de 50 acteurs, notamment les collectivités locales, les ONG et les associations forestières communautaires.

Les projets impliquent les jeunes à la fois en tant qu'« acteurs de terrain » et qu'« ambassadeurs », leur donnant ainsi la possibilité d'influencer à la fois les politiques et les pratiques. Par exemple, en Éthiopie, une communauté de pratique (CoP) sur l'égalité des genres et l'inclusion sociale (GESI) regroupant plusieurs ministères implique désormais des réseaux de jeunes dans ses activités d'échange de connaissances et de formation. Elle adopte une approche de « formation des formateurs » afin de doter les jeunes leaders de compétences en matière de planification et d'actions climatiques inclusives et sensibles aux enjeux sociaux, et de leur permettre de transmettre ces compétences à d'autres jeunes en utilisant une approche d'adaptation pilotée localement au sein de leurs communautés.

« L'idée est la suivante : si nous disposons de tous ces experts qualifiés et de ces groupes de jeunes qui vont mettre en œuvre les actions sur le terrain, alors nous pourrions influencer les processus d'adaptation menés au niveau local dans le pays. »

– Arsema Andargatchew, CDKN Éthiopie

Le transfert intergénérationnel de connaissances est essentiel à l'autonomisation des jeunes. Par exemple, lors des sessions de plantation d'arbres organisées dans le cadre de la NaPO Conservation Cup, les aînés sont invités à participer et à partager leurs techniques de culture.

Au Cameroun, l'initiative « Urban Art 4 Climate » de Grand Slam utilise des concours de slam pour sensibiliser au changement climatique dans les villes de Maroua, Bertoua, Douala et Kribi. Elle a permis à plus de 800 jeunes âgés de 15 à 22 ans — dont 300 filles — de faire entendre leur voix sur les questions climatiques et de diffuser leurs messages au sein de leurs communautés. Les participants affirment que cela a considérablement renforcé leur confiance et leur sentiment d'espoir quant à leur capacité à gérer l'environnement de manière plus durable (voir

27. NaPO (2026). « Nature and People as One : The Movie », Marsabit, Kenya : Nature and People as One. <https://www.youtube.com/watch?v=MyXK9vENjA>



Participants au projet « Urban Art for Climate » au Cameroun, qui vise à sensibiliser au changement climatique à travers l'expression créative.

Crédit photo : Grand Slam

les citations ci-dessous). Ils y sont parvenus grâce à une combinaison d'éducation au climat, de savoir-faire artisanaux traditionnels et d'expression créative. Ces « artistes » émergents promeuvent des moyens de subsistance résilients face au changement climatique et ancrés dans leur culture. Ils remettent en question les normes sociales – notamment l'utilisation systématique d'articles jetables en plastique, alors que des produits biodégradables fabriqués de manière durable à partir de matériaux naturels pourraient être utilisés à la place, tout en créant des emplois verts.

Cette initiative redonne vie à des savoir-faire artisanaux mis au point par les générations précédentes et qui sont en train de disparaître progressivement, comme la fabrication de chapeaux à partir de fibres naturelles recyclables. La formation à ces métiers traditionnels vise à la fois à préserver les savoirs autochtones et à perpétuer des modes de production et de consommation respectueux de l'environnement, qui évitent les aspects polluants de la société de consommation moderne.

« Tous les grands-parents, tous les parents, se plaignent que les jeunes fuient vers les grandes villes – par exemple, pour devenir chauffeurs de taxi à Yaoundé. Ils ont donc identifié la possibilité de promouvoir des métiers plus respectueux de l'environnement, issus de leur région et ancrés dans les traditions autochtones, tels que la fabrication de fourneaux améliorés ou le tressage de la paille. Imaginez si ces jeunes devenaient les décideurs, les ministres de demain. Nous avons forgé un état d'esprit tourné vers l'avenir. »

– Arnaud Baana, Grand Slam



Des footballeurs plantent des arbres dans le cadre de la NaPO Conservation Cup au Kenya, une initiative qui allie engagement des jeunes, restauration de l'environnement et action pour le climat

Crédit photo : NaPO

« [Pour moi], c'est un sentiment de joie, car avant, je ne savais pas comment fabriquer des tables et des bancs en bambou et en raphia. Maintenant, je sais comment les fabriquer. »

- Zalifou Alex, lauréat d'Urban Art 4 Climate, Cameroun²⁸

Au Mozambique, une initiative repose pleinement sur la collaboration intergénérationnelle. Dans les districts de Guro, Tambara, Sussundenga et Macossa, le Gonzololo Youth Network s'attache à remédier à un fossé grandissant entre les jeunes générations et les systèmes de savoirs traditionnels qui, historiquement, ont sous-tendu l'organisation sociale, la production agricole et la résilience climatique des communautés. Les savoirs des aînés englobent les pratiques agricoles, les méthodes locales de prévision climatique, la conservation des semences, la gestion des ressources naturelles, les structures de gouvernance communautaire et les mécanismes culturels de transmission des valeurs et des compétences.

Lorsque le partage intergénérationnel de ces savoirs s'affaiblit, la capacité d'adaptation locale s'en trouve réduite, car bon nombre de ces systèmes de savoirs constituent des mécanismes communautaires de gestion des risques et de réponse au changement climatique. Pour y remédier, le projet met en œuvre un processus structuré visant à valoriser, récupérer et systématiser ces savoirs en créant une « banque de savoirs traditionnels ». Ce mécanisme participatif permet de recenser, de valider et de revitaliser l'expertise locale, en redonnant aux aînés, aux agriculteurs expérimentés et aux dirigeants communautaires leur rôle de gardiens actifs de l'intelligence climatique.

Des foires consacrées aux savoirs agricoles traditionnels sont organisées en tant qu'espaces publics d'échange, de démonstration pratique et d'exposition de variétés de semences locales, de techniques agricoles résilientes et d'expériences communautaires d'adaptation. Ces foires renforcent la reconnaissance sociale des savoirs locaux, consolident la fierté communautaire et stimulent le dialogue intergénérationnel, contribuant ainsi à la revitalisation de systèmes de production adaptés aux conditions écologiques locales. De plus, les jeunes mènent des entretiens individuels avec les aînés afin de recueillir et de documenter leurs savoirs, tout en partageant ce qu'ils ont appris sur de nouvelles méthodes, telles que le compostage, dans le cadre d'un véritable échange de savoirs.

Par ailleurs, des scientifiques de l'université de Zambèze contribuent à rapprocher les savoirs traditionnels et les connaissances scientifiques en formant les producteurs ruraux à la conservation des semences locales. Cela inclut des mesures telles que le stockage sécurisé des semences locales, une pratique particulièrement importante dans un contexte de changement climatique. Le rôle de l'université illustre de manière concrète comment un intermédiaire local peut apporter son expertise et un soutien matériel pour améliorer la transmission intergénérationnelle des savoirs autochtones et renforcer la résilience.

« Nous avons déjà perdu une grande partie de notre patrimoine génétique local en raison du manque de valorisation et de promotion de ces savoirs. Notre objectif est désormais de comprendre l'importance de la souveraineté génétique et de la durabilité, en partant du principe que la meilleure technologie de conservation des semences réside dans l'utilisation de semences dotées d'une génétique résiliente et adaptées aux conditions locales. »

- Hosia Mavoto, Fondation Micaia

28. Grand Slam (2025). Vidéo, Dossier spécial « Urban Art 4 Climate » : Voix d'Actions en Faveur du Climat et de l'Environnement, <https://www.youtube.com/watch?v=Ki8dX2WeD1o>

Renforcer le leadership des femmes

Points à retenir : Bon nombre des approches éprouvées visant à promouvoir l'égalité de genre dans le cadre du développement durable s'appliquent également à l'adaptation menée à l'échelle locale (LLA). Dans l'ensemble de nos projets, les femmes démontrent des connaissances et des compétences précieuses en matière de gestion des ressources naturelles, façonnées par les rôles et responsabilités qui leur sont socialement attribués. Lorsqu'elles ont la possibilité d'exercer un rôle de leadership significatif dans les processus d'adaptation menée à l'échelle locale, ces capacités contribuent à des résultats plus efficaces et plus inclusifs. Il ne s'agit pas seulement d'une question d'équité, mais aussi d'un moyen de renforcer la résilience de l'ensemble de la communauté

Si les questions liées à l'égalité entre les sexes, à l'équité et à l'inclusion (GESI) ainsi que les enjeux intersectionnels sont transversaux à l'ensemble des expériences décrites dans ce rapport, comme évoqué précédemment, nous nous penchons à présent sur les besoins spécifiques qui émergent en matière d'autonomisation des femmes et des filles, ainsi que sur le rôle des hommes en tant qu'alliés pour renforcer le leadership des femmes et des filles dans le domaine de l'adaptation.

Plus précisément, les femmes et les filles vivent le changement climatique et ses répercussions en cascade différemment des hommes et des garçons, et peuvent apporter des perspectives, des compétences et des formes de savoir distinctes aux solutions climatiques. En vertu de la loi, les femmes peuvent disposer de droits leur permettant de mener une adaptation efficace au changement climatique, fondée sur les écosystèmes, tels que les droits fonciers prévus par le droit coutumier et le droit public. Cependant, en raison des normes sociales, leurs droits peuvent ne pas être reconnus ni appliqués dans la pratique, ce qui limite leur bien-être et leur capacité d'agir.

C'est pourquoi les femmes et les filles doivent être associées de manière équitable à tous les aspects de l'adaptation menée à l'échelle locale. Le soutien à l'autonomisation des femmes doit être renforcé dans l'ensemble des communautés, notamment grâce à l'engagement d'hommes qui défendent et promeuvent cette cause.

« L'une des principales lauréates de slam que nous avons sélectionnées n'apparaît pas dans la sélection finale, et ce parce qu'à la dernière minute avant la finale, elle a été contrainte à un mariage précoce, ce que l'on pourrait qualifier de mariage forcé, et c'est l'un des thèmes que nous devons aborder et affronter ici. »

– Formateur (homme), Urban Art4Climate, Cameroun²⁹

Au niveau stratégique des programmes et des projets, nos initiatives ont répondu à ces enjeux en :

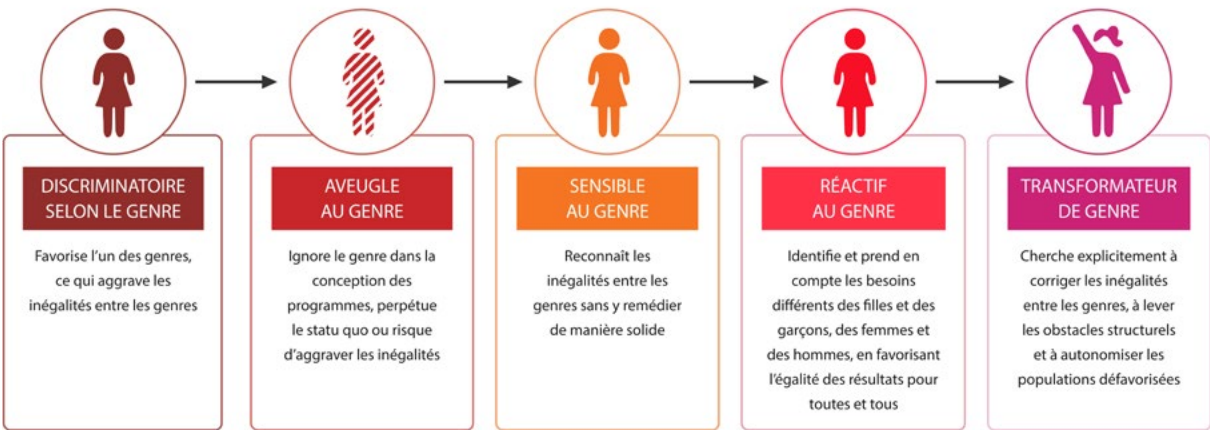
- **Adoptant une approche progressive pour renforcer l'inclusion des femmes**, que l'on peut envisager comme une progression le long du continuum GESI (voir figure 3), d'une approche sensible au genre et à l'inclusion sociale à une approche transformatrice en matière de GESI, tout en reconnaissant que le changement est un processus qui s'inscrit dans la durée ;
- **Elaborant des lignes directrices et des outils visant à faciliter une intégration effective de la GESI** (voir, par exemple, certains éléments du kit de formation GESI du CDKN pour l'Éthiopie, conçu pour être utilisé aux niveaux provincial, municipal et local) ;³⁰
- **Décentralisant les compétences en matière d'analyse et de facilitation de la GESI**, renforçant ainsi les capacités au sein des communautés à mettre en œuvre cette approche essentielle et nuancée. Il s'agit de limiter la dépendance à long terme vis-à-vis des consultants spécialisés en GESI et d'ancrer durablement ces compétences au niveau local (Bamanyaki et Dupar, 2025).³¹

29. Grand Slam (2025). Vidéo, dossier spécial « Urban Art 4 Climate » de Voix d'Actions en faveur du climat et de l'environnement, <https://www.youtube.com/watch?v=Ki8dX2WeD1o>, minute 2 :50

30. CDKN (2026). Communauté de pratique éthiopienne pour l'égalité des genres et l'inclusion sociale. Page web. Le Cap : CDKN. Disponible à l'adresse <https://cdkn.org/project/ethiopia-community-practice-gender-equality-and-social-inclusion-gesi-climate-change>

31. Bamanyaki, P. et Dupar, M. (2025) « Genre et inclusion sociale : est-il temps d'arrêter l'externalisation ? » Blog, <https://cdkn.org/story/gender-and-social-inclusion-time-stop-outsourcing>

Figure 3 : Le continuum d'intégration du GESI



Source : UNICEF et Groupe de travail interinstitutions (UNICEF, 2024)³²

Les connaissances spécifiques des femmes en matière de ressources naturelles et leurs compétences en gestion de ces ressources, ainsi que leurs droits fonciers limités, constituent des éléments fondamentaux à prendre en compte dans les contextes sensibles au changement climatique.

C'est le cas dans les zones côtières, les îles et les zones humides intérieures du Sénégal. Sur l'île de Niodior, en particulier, l'engagement des femmes et des organisations locales à empêcher que l'élévation du niveau de la mer ne dégrade les terres arables et à éviter que la collecte locale de bois de chauffage ne dégrade davantage les mangroves débouche sur des solutions innovantes face à la dégradation de l'environnement. Les femmes valorisent, entretiennent et restaurent les amas de coquillages (Hardy et al., 2016),³³ tandis que l'irrigation par pompe solaire leur offre un moyen d'améliorer la productivité agricole ainsi que la sécurité nutritionnelle et les revenus qui y sont liés.

Des groupes locaux sont organisés de manière à ce que chaque membre puisse renforcer son autonomie économique en générant des revenus grâce au maraîchage. Cela revêt une importance particulière car, sur ces îles, l'approvisionnement alimentaire dépend du pouvoir économique (accès direct aux institutions financières et/ou soutien financier de la diaspora), des marées (un enjeu de sécurité), des précipitations et des vents (pendant la saison des pluies), ainsi que de la disponibilité des pirogues (un enjeu de mobilité). L'engagement des femmes locales en faveur de la résilience s'inscrit parfaitement dans la ligne des priorités des autorités locales : celles-ci ont apporté un soutien concret en attribuant plusieurs hectares de terres aux femmes, qui ont des difficultés à en acquérir par elles-mêmes – une question de justice sociale.

Ailleurs dans le sud du Sénégal, des clubs écologiques locaux renforcent le leadership des jeunes filles en matière d'adaptation et de gestion de l'environnement. Quatre clubs écologiques répartis dans cinq écoles de Kolda ont mobilisé plus de 2 000 élèves et enseignants sur une année, renforçant la gestion responsable de l'environnement et la sensibilisation au climat chez la prochaine génération de dirigeants locaux grâce à des concours inter-écologiques, des formations en agroécologie, la plantation de semences et la création de potagers scolaires. Les clubs écologiques s'attachent à accroître et à renforcer la participation des jeunes filles à la prise de décision, car celles-ci sont traditionnellement exclues des activités communautaires.

Jouant un rôle d'intermédiaire et de facilitateur, le CDKN a contribué à développer le leadership des élèves en tant qu'acteurs du développement durable en mettant en place, pour chaque club environnemental, des comités exécutifs permettant aux garçons comme aux filles de se porter volontaires pour occuper des postes ; aujourd'hui, 60 % des postes de président(e) ou de vice-président(e) sont occupés par des filles.

32. UNICEF (2024). Appliquer le continuum d'intégration de la dimension de genre à la protection sociale : note d'orientation pour évaluer le niveau d'intégration de la dimension de genre dans les politiques et programmes de protection sociale. Rome : UNICEF. <https://www.unicef.org/innocenti/media/10031/file/UNICEF-Innocenti-GRASSP-Design-Guidelines-2024.pdf>

33. Hardy et al. (2016). La pêche aux coquillages et la construction de tas de coquillages dans le delta du Saloum, au Sénégal, *Journal of Anthropological Archaeology*, volume 41, 2016, pages 19-32, <https://doi.org/10.1016/j.jaa.2015.11.001>.

Valoriser les personnes en situation de handicap

Points à retenir : Les personnes en situation de handicap sont confrontées à des risques climatiques spécifiques et souvent négligés. Une gouvernance locale et régionale équitable nécessite leur inclusion effective dans les processus décisionnels afin que les mesures d'adaptation reflètent leurs besoins, leurs priorités et leurs droits.

Les personnes en situation de handicap comptent parmi les plus vulnérables au changement climatique. On manque de données sur leur profil et sur la manière dont les effets du changement climatique les touchent.³⁴ Les tendances climatiques et les événements extrêmes peuvent même être à l'origine d'un aggravement du handicap. Par exemple, la malnutrition peut être aggravée par le changement climatique (entraînant des maladies et un retard de croissance chez les enfants), et les maladies liées au climat, telles que le paludisme, se propagent vers de nouvelles régions sous l'effet du changement climatique. Les phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents peuvent causer des blessures et des maladies.

Le soutien local apporté aux personnes en situation de handicap varie considérablement. Il est urgent de prendre en compte l'ensemble des besoins de ces personnes dans le cadre de processus d'adaptation équitables et menés par les communautés, afin qu'elles puissent mener une vie sûre, digne et productive.

Le sous-comté de Mwala, au Kenya, illustre bien la manière dont les questions liées au handicap ont été intégrées dans les mesures d'adaptation. Le projet « Miu Weir » est une initiative visant à gérer les ressources en eau douce, qui se font rares, pour répondre aux besoins des ménages et de l'agriculture d'une manière résiliente face au changement climatique. Il est piloté par un comité de planification du changement climatique au niveau du quartier. Ce comité comprend des représentants de la communauté, notamment ceux représentant les personnes en situation de handicap – ce qui est exigé par la loi –, ainsi que des organisations communautaires et confessionnelles, des jeunes et des femmes. Le groupe a rédigé une proposition, qui a été retenue, à l'intention des autorités nationales et locales afin d'obtenir des fonds pour la construction d'un barrage de sable et d'infrastructures hydrauliques qu'il gèrerait au niveau local. Une fois les fonds obtenus, une consultation publique a été organisée pour s'assurer que le projet répondait aux besoins de la communauté, y compris ceux exprimés par les personnes en situation de handicap.

Innover dans l'utilisation de la technologie

Point à retenir : les communautés locales déterminent comment les technologies introduites peuvent être adaptées et combinées aux savoirs autochtones et locaux afin d'accélérer et d'améliorer l'efficacité de l'action locale pour l'adaptation.

Les communautés locales tirent parti des technologies introduites pour renforcer leurs efforts d'adaptation. Il est parfois nécessaire et souhaitable d'introduire de nouvelles technologies qui aident les communautés à mieux gérer des ressources limitées. Même si une technologie est déjà bien établie à l'échelle mondiale (par exemple, le photovoltaïque solaire), elle peut ne pas avoir atteint le « dernier kilomètre » dans les communautés africaines pour diverses raisons liées à l'accès, à l'équité et à l'inclusion. Comme l'indique le titre de cette section, les exemples ci-dessous ne portent pas sur la technologie en elle-même. L'innovation réside dans le fait que ce sont les communautés qui déterminent comment ces technologies sont utilisées pour soutenir la LLA.

Au Soudan du Sud, un projet mis en œuvre par Youth Empowerment and Development Action (YEDA) fournit un système d'irrigation solaire pour la culture maraîchère, avec des effets transformateurs. Il s'agit d'une réponse directe au caractère imprévisible des régimes pluviométriques traditionnels, qui laisse les communautés dans

34. DESA des Nations unies (2024). Rapport 2024 sur le handicap et le développement : Accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable par, pour et avec les personnes en situation de handicap. DESA des Nations unies.

<https://social.desa.un.org/sites/default/files/2025-09/DDR2024-Full-Report-Final.pdf>

Stein et al. 2024 : Les conclusions soulignent que, bien que plus d'un milliard de personnes en situation de handicap vivent dans le monde, le handicap reste largement absent de la recherche, des politiques et des programmes liés au climat.

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S254251962400024X>



Des femmes du comté de Mundri West, au Soudan du Sud, participent à un atelier de cartographie organisé par HumanitarianOpenStreets.

Crédit photo : HOT

l'incertitude quant au moment de semer et de récolter. Les systèmes d'irrigation solaires à petite échelle placent la gestion de l'eau sous le contrôle des communautés.

À Mount Marsabit, au Kenya, les membres de la communauté compilent des informations sur les changements climatiques et environnementaux à l'aide de l'outil SMART (Spatial Monitoring and Reporting Tool). Cette application pour smartphone permet aux membres du Herder Conservation Network de recenser les espèces sauvages, de suivre leurs déplacements et d'analyser ces données en parallèle des schémas d'utilisation et de disponibilité des ressources, tels que l'emplacement et l'état des points d'eau.

L'organisation Nature and People as One (NaPO) s'est associée au Herder Conservation Network pour former les éleveurs à l'utilisation de l'outil SMART dans la langue locale, le samburu. L'outil affiche des icônes représentant différents animaux, tels que des éléphants, ce qui aide les utilisateurs qui ne savent pas lire. À l'issue de la formation, les éleveurs ont pu recenser les espèces qu'ils observaient. Comme évoqué précédemment, la communauté utilise désormais ces informations pour comprendre la répartition et l'abondance des espèces, identifier les pressions qui s'exercent sur elles et élaborer des plans de gestion durables. Elle a mis au point un plan de durabilité comprenant un plan de pâturage annuel saison par saison, et la communauté est désormais en mesure de se déplacer d'un endroit à un autre sans épuiser les ressources de la région.³⁵ Il s'agit là d'un exemple de combinaison entre les savoirs autochtones et l'appropriation locale d'une part, et les informations et outils numériques d'autre part.

« Cela permet aux populations locales de consulter des informations intégrées sur les déplacements du bétail, de la faune sauvage et sur les ressources disponibles. Ces informations appuient la prise de décision et contribuent ainsi à une gestion plus durable des ressources. Par exemple, elles permettent de visualiser où se trouve la faune sauvage à cette période de l'année et quelles espèces sont présentes dans les différentes zones. Sur cette base, nous pouvons aider les communautés à identifier les espaces qu'elles peuvent utiliser et à planifier leurs déplacements en fonction des saisons. »

– Loitiptip Loronyokwe, NaPO

35. Source : Loitiptip Loronyokwe, atelier de Machakos.



Des femmes du village de Mokori, au Kenya, vont chercher de l'eau dans un réservoir naturel situé à Mokori Rock.

Crédit photo : ADA

Mobilisation des ressources propres des communautés

Point à retenir : la tendance dominante observée est que les communautés locales s'orientent vers des modes d'autofinancement susceptibles d'assurer la pérennité des LLA à long terme : cela inclut le recours à des fonds de crédit renouvelables pour soutenir des activités économiques résilientes au changement climatique, ainsi que des modèles basés sur des redevances d'utilisation pour les biens et services résilients au changement climatique. Le développement d'activités liées à la chaîne de valeur est également privilégié. En tant qu'ensemble d'options, celles-ci permettent d'éviter de dépendre de bailleurs de fonds externes au-delà des fonds de démarrage, lorsque cela est nécessaire.

Les communautés s'adaptent à la variabilité et au changement climatiques depuis des millénaires. Les rythmes actuels du changement climatique sont certes sans précédent, mais les réponses des communautés peuvent s'appuyer sur les mentalités et les ressources d'adaptation, d'esprit d'entreprise et d'entraide dont elles disposent déjà. Cette section traite de la mobilisation par les communautés de leurs ressources financières internes en réponse au changement climatique. Un document associé, la « Boîte à outils Ideas to Impact »⁽³⁶⁾, décrit une approche à deux volets selon laquelle les ressources financières internes peuvent être mobilisées pour des actions d'adaptation de manière durable et à long terme, même si elles ne permettent généralement pas de couvrir des investissements importants ; en revanche, les dépenses à plus grande échelle nécessitent généralement un financement externe, mais doivent être gérées avec soin pour garantir la viabilité financière et sociale (ce que nous aborderons dans la section suivante).

Sur le plan financier, les communautés sont habituées à gérer toute une gamme de modalités à petite échelle et autofinancées, telles que les associations villageoises d'épargne et de crédit. Celles-ci portent des noms et prennent des formes variées, et peuvent s'inscrire dans le cadre des règles traditionnelles et religieuses régissant les prêts d'argent. Elles sont également mises en œuvre sous des formes ciblant des groupes démographiques mal desservis par les infrastructures bancaires modernes, tels que les femmes et les jeunes. YEDA a soutenu des associations villageoises d'épargne et de crédit au Soudan du Sud, qui en constituent un exemple.

Il peut être utile de faire la distinction entre les besoins financiers liés aux biens et services résilients au changement climatique et favorisant l'adaptation qui génèrent un rendement financier (c'est-à-dire dont les coûts initiaux peuvent être remboursés), et ceux qui ne peuvent raisonnablement pas générer de rendement monétaire. On peut raisonnablement s'attendre, par exemple, à ce que les prêts accordés aux propriétaires de micro-entreprises ou de petites entreprises privées soient remboursés ; ils constituent d'ailleurs un choix populaire pour les fonds communautaires autosuffisants.

Parmi les modèles entrepreneuriaux axés sur les entreprises pour le financement de l'adaptation, on peut citer :

- Au Ghana, le CDKN collabore activement avec le secteur privé afin de lui permettre de participer à des initiatives d'action climatique. Cela inclut les petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que les entreprises du secteur informel. L'engagement du secteur privé est essentiel pour soutenir la mobilisation de ressources en faveur de l'action climatique locale, en particulier le financement d'actions climatiques qui s'alignent sur les priorités locales en matière d'adaptation. Ces acteurs sont mis en relation avec la communauté afin d'identifier les investissements d'adaptation au changement climatique qu'ils peuvent réaliser.
- Dans le nord du Mozambique, un partenariat à long terme entre la Fondation Micaia et Baobab Products Mozambique (BPM), l'un des principaux producteurs et exportateurs de poudre et d'huile de baobab certifiées bio de haute qualité, montre comment des modèles économiques inclusifs peuvent transformer à la fois les moyens de subsistance et les dynamiques sociales. BPM offre un marché équitable et transparent pour le baobab, en payant des prix plus élevés et en s'approvisionnant directement auprès des femmes. Des milliers de femmes sont désormais engagées en tant que fournisseuses au sein d'une chaîne de valeur formalisée et en pleine croissance. Des formations à la récolte, à l'alphabétisation et au leadership renforcent la confiance et la participation des femmes. Celles-ci sont organisées en réseaux et en associations, ce qui accroît leur influence dans la prise de décision.

En conséquence, le baobab est passé d'une activité économique informelle et de faible valeur à une chaîne de valeur commerciale d'envergure internationale. Les femmes acquièrent un plus grand contrôle sur leurs revenus et participent davantage aux décisions du foyer. La chaîne de valeur offre une source de revenus résiliente face au

36. Pour en savoir plus sur la boîte à outils Ideas to Impact : <https://cdkn.org/resource/ideas-impact-toolkit>

changement climatique dans une région sujette à la sécheresse, tandis que la récolte durable et la gestion forestière favorisent la résilience environnementale à long terme (Kingman, 2026).³⁷

Les investissements dans les biens et services publics au niveau local peuvent également générer un retour financier, total ou partiel, si des redevances d'utilisation équitables sont perçues, comme dans le cas du projet de barrage de Miu à Machakos, au Kenya. Cette initiative a été lancée grâce à des fonds publics provenant du programme kenyan « Financing Locally Led Climate Change Adaptation » (FloCCA). Dans ce cas précis, les coûts d'investissement liés à la construction d'un barrage étaient trop élevés pour que la communauté puisse les supporter seule. Néanmoins, celle-ci peut assurer l'autosuffisance de l'entretien courant grâce aux redevances d'utilisation.

Le cas particulier des contextes touchés par des conflits

Point à retenir : le changement climatique peut exacerber les conflits existants, tandis que les conflits peuvent compromettre les efforts d'adaptation. Les solutions d'adaptation menées au niveau local (LLA) qui intègrent le renforcement de la résilience, la gestion des ressources naturelles et la consolidation de la paix peuvent aider les communautés à relever ces deux défis simultanément.

Nous sommes confrontés à différentes formes de conflits au sein de nos sociétés, qui ont une incidence directe sur notre capacité à faire face au changement climatique. Les conflits aggravent les effets du changement climatique sur des communautés africaines déjà vulnérables. Parallèlement, le changement climatique amplifie les tensions sociales et économiques. Certaines sociétés sont en proie à des conflits armés ouverts ; d'autres connaissent des niveaux élevés de violence interpersonnelle et de criminalité, qui entravent la vie quotidienne. Des conflits peuvent éclater entre communautés pastorales en raison de la concurrence pour des ressources limitées, notamment les pâturages et l'eau, en période de sécheresse. Dans d'autres cas, les conflits résultent de l'instabilité politique et des troubles civils. Cela perturbe souvent la gouvernance locale, les moyens de subsistance et les efforts à long terme de renforcement de la résilience.

Une forme de conflit moins visible mais constante dans de nombreux contextes est la violence interpersonnelle fondée sur le genre. Elle est rarement mise en avant, mais constitue un fléau universel dans toutes les sociétés. La violence fondée sur le genre reste largement dans l'ombre : elle est masquée par les sentiments de honte injustifiés des survivantes et leur réticence à s'exprimer, par crainte des répercussions ou faute de solutions pour s'en sortir. Il s'agit d'une forme de conflit souvent négligée et sous-estimée.

Bien que les formes de conflit mentionnées ci-dessus soient variées, elles s'entrecroisent toutes avec d'autres pressions quotidiennes, responsabilités et risques climatiques. Cela crée des contextes dans lesquels les personnes, du niveau individuel au niveau national, sont contraintes de faire des compromis. Face à des menaces directes et ciblées pesant sur leur sécurité et leurs ressources, l'adaptation et la planification de l'avenir passent souvent au second plan, car les communautés confrontées à des déplacements répétés et à l'insécurité peuvent hésiter à investir dans des infrastructures ou des moyens de subsistance à long terme lorsque leur avenir reste incertain. Cette réalité se reflète dans de nombreux domaines d'intervention du CDKN et de ses partenaires. Au Soudan du Sud, le conflit armé ouvert conditionne la manière dont les populations peuvent investir dans l'avenir ; dans les projets du CDKN au nord du Kenya, des conflits liés aux ressources opposent des communautés pastorales ; et au Cameroun et au Mozambique, l'instabilité politique perturbe les activités des projets. Ci-dessous, nous abordons plus en détail le travail de YEDA au Soudan du Sud.

Au Soudan du Sud, le conflit a coïncidé avec des précipitations de plus en plus imprévisibles, des inondations et des périodes de sécheresse prolongées. Or, le gouvernement national dispose de capacités limitées pour se concentrer sur les efforts d'adaptation au changement climatique ou pour les financer. Il s'est principalement attaché à instaurer la paix et à mobiliser des ressources afin de soutenir les efforts humanitaires en faveur des personnes touchées par le conflit ou par des aléas climatiques tels que les inondations. Le renforcement de la résilience et l'investissement dans l'adaptation au changement climatique à long terme n'ont pas constitué des priorités pressantes. Cela s'explique en partie par le fait que les organisations humanitaires au Soudan du Sud se sont concentrées sur l'aide d'urgence et n'ont pas suffisamment intégré d'évaluations ni d'investissements visant à renforcer la résilience climatique à long terme.

En réponse à cela, YEDA, qui a vu le jour en 2008 avec pour mission de promouvoir la médiation locale des conflits et la paix, est désormais également à l'avant-garde d'une agriculture résiliente au changement climatique au sein des communautés locales, tout en conservant ses objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de la confiance et de la cohésion sociale.³⁸ Ce travail tient compte des réalités sociales, psychosociales et institutionnelles qui façonnent la manière dont les populations vivent l'incertitude, les déplacements, la confiance et la planification de l'avenir. Il prend également en considération les obstacles liés à l'accès physique et aux groupes armés contrôlant le territoire et les déplacements. Le travail de YEDA illustre comment l'adaptation dans des contextes fragiles peut s'inscrire dans le cadre d'efforts plus larges visant à renforcer la cohésion sociale et à créer des voies d'engagement tournées vers l'avenir.

« ... au Soudan du Sud, du début des années 80 jusqu'aux années 90, la saison des pluies commençait en avril et se terminait en novembre, et la population locale savait quand semer ses cultures, quand les récolter et aussi quand la saison sèche approchait. Mais aujourd'hui, avec les effets du changement climatique et les politiques défaillantes que nous avons encore, héritées du colonialisme, les gens détruisent les forêts, etc... les gens ne comprennent jamais ce qui se passe. C'est pourquoi, face aux inondations et à la longue période de sécheresse, nous, en tant qu'organisations, identifions les zones les plus touchées par le changement climatique. Ce faisant, nous sensibilisons également la population aux réelles conséquences [du changement climatique]. »

- Driuni Jakani

Les travaux de la YEDA soulignent l'importance d'une adaptation tenant compte des conflits, qui reconnaît les fardeaux et les défis supplémentaires qui surgissent dans les contextes fragiles et touchés par les conflits. Pour que les efforts d'adaptation soient durables et efficaces, ils doivent prendre en compte la multitude de défis et de risques qui s'entrecroisent et façonnent la vie dans les contextes fragiles. Ils doivent également reconnaître la réalité selon laquelle les populations sont confrontées à des menaces immédiates qui peuvent leur sembler plus pressantes que la perspective parfois abstraite du changement climatique. L'adaptation doit être conçue pour faire face à une incertitude prolongée plutôt que de partir du principe d'une stabilité et d'une continuité. La LLA revêt une importance particulière lorsque l'État n'est pas en mesure de mener efficacement des actions d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe. Dans ces contextes, il devient encore plus impératif que les communautés locales prennent en main l'adaptation et la planification des risques.

ENCADRÉ 8

Conflits entre l'homme et la faune sauvage

Les conflits entre l'homme et la faune sauvage constituent l'une des nombreuses formes de conflits susceptibles d'affecter les efforts d'adaptation. Au même titre que les conflits armés, l'instabilité politique, la violence interpersonnelle et la concurrence pour les ressources naturelles, ils peuvent compromettre les moyens de subsistance et accroître la vulnérabilité, en particulier pour les communautés déjà confrontées à des pressions liées au climat. Pour de nombreuses communautés rurales, cela se traduit par des dégâts aux cultures, la perte de bétail, des infrastructures endommagées et des risques pour la sécurité physique, notamment dans les zones limitrophes des aires protégées.

Dans la région du mont Marsabit, au Kenya, NaPO a collaboré avec les communautés pour réduire les conflits entre l'homme et la faune sauvage tout en soutenant la résilience climatique et la restauration de l'environnement. La promotion de l'apiculture en est un exemple. Le placement stratégique de ruches autour des exploitations agricoles contribue à dissuader les éléphants de pénétrer dans les zones agricoles, ce qui réduit les dégâts causés aux cultures tout en offrant aux ménages une source de revenus supplémentaire grâce à la production de miel. NaPO a également mis en place le Réseau de conservation des éleveurs (HCN)³⁹, qui rassemble des éleveurs issus de différents villages. S'appuyant sur leur connaissance du territoire et de la dynamique des communautés locales, les membres du HCN identifient les zones où les conflits entre l'homme et la faune sauvage sont fréquents et contribuent à cibler les interventions visant à protéger à la fois les populations et la faune sauvage.

À l'aide d'une application pour smartphone (présentée à la page xx), les membres du HCN enregistrent les déplacements de la faune sauvage et les ressources clés des pâturages, telles que les points d'eau. Ces informations aident les communautés à anticiper les déplacements de la faune sauvage et à réduire le risque de rencontres dangereuses. Les éleveurs partagent également leurs observations avec l'ensemble de leur communauté, ce qui contribue à renforcer les relations et la confiance. Ces approches n'éliminent pas entièrement les conflits. Cependant, elles aident les communautés à trouver des moyens concrets de réduire les dommages, de renforcer la coexistence et de soutenir à la fois les moyens de subsistance et la conservation.

37. Kingman, A. (2026). *Promouvoir l'égalité des sexes et la résilience climatique grâce aux chaînes de valeur du fruit du baobab*. Le Cap : CDKN. <https://cdkn.org/resource/advancing-gender-equity-and-climate-resilience-through-baobab-fruit-value-chains>

38. Source : Driuni Jakani, atelier de Machakos

39. Pour en savoir plus : [Technologie, tradition et coexistence : comment un partenaire du CDKN travaille avec les communautés pastorales pour surveiller et gérer leur environnement](#)

4. Le rôle essentiel des politiques nationales et infranationales

Le caractère décentralisé de la gouvernance

Point à retenir : *l'adaptation menée au niveau local aux changements climatiques (LLA) dépend non seulement du leadership communautaire, mais aussi de systèmes de gouvernance favorables. Les institutions nationales et infranationales jouent un rôle essentiel dans la décentralisation des pouvoirs, le renforcement des capacités locales et la création des conditions permettant aux communautés de mener l'adaptation. Ces systèmes de gouvernance varient considérablement d'un pays africain à l'autre.*

Les politiques nationales et infranationales peuvent créer des conditions favorables et propices à l'épanouissement d'une adaptation équitable et menée par les communautés. Elles peuvent également favoriser la coordination et résoudre les dilemmes entre les acteurs du développement dans le contexte national. L'efficacité de l'adaptation locale, communautaire et participative (LLA) dépend non seulement du leadership communautaire, mais aussi de systèmes de gouvernance qui décentralisent les pouvoirs, légitiment les savoirs locaux, renforcent les capacités institutionnelles et suppriment les obstacles qui empêchent les acteurs locaux de mener l'adaptation.

Des systèmes de gouvernance différents nécessitent des stratégies différentes pour permettre le leadership local. Par exemple, comme évoqué précédemment, le Kenya a décentralisé une part importante de la planification du développement, de l'allocation budgétaire, ainsi que du suivi et de l'évaluation vers les gouvernements des comtés, conformément à sa Constitution nationale. Cela a permis à chaque gouvernement de comté d'établir les cadres juridiques nécessaires pour renforcer la participation des communautés au développement résilient au changement climatique et aux systèmes de suivi.

En Éthiopie, où l'administration publique et l'élaboration des politiques sont davantage centralisées, le travail du CDKN s'est plutôt concentré sur la création d'environnements propices à la diffusion des connaissances et au renforcement des capacités au niveau national, dans l'espoir que ces efforts se répercutent aux niveaux infranationaux et locaux par le biais de la communauté de pratique GESI.

En Namibie, le ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Tourisme est l'organe central et de coordination de l'ensemble de l'action climatique. Grâce au soutien et à l'intervention du CDKN, en partenariat avec l'Université de Namibie, le CDKN a collaboré au cours des quatre dernières années avec le MEFT, le ministère de l'Égalité des genres et de la Protection sociale, le ministère du Développement urbain et rural, 12 des 14 conseils régionaux du pays et le cabinet du Premier ministre afin d'identifier et de décentraliser les actions liées au changement climatique vers des comités infranationaux de réduction des risques de catastrophe. Parallèlement, le CDKN a renforcé les capacités d'adaptation au changement climatique au sein de 12 collectivités territoriales et a aidé trois de ces conseils régionaux à élaborer des plans d'action climatiques locaux. Cela montre comment le renforcement de l'architecture institutionnelle, la décentralisation de la gouvernance en matière de climat et de RRC, ainsi que le renforcement des capacités régionales peuvent créer un environnement propice à l'action locale et régionale.

Tirer parti de l'expérience des communautés pour garantir des politiques favorables

Point à retenir : *La relation entre les politiques et l'action locale, régionale et communautaire est réciproque : les politiques peuvent favoriser la LLA, tandis qu'une LLA réussie peut contribuer à façonner les politiques.*

À l'inverse, les acteurs locaux peuvent innover sur leur territoire, démontrer l'efficacité de leurs approches et présenter des résultats concrets, puis s'appuyer sur ces exemples pour susciter des changements politiques à l'échelle nationale. Au Bénin, Survie a facilité la mise en place de processus locaux de protection des forêts sacrées détenues et gérées par les communautés. L'organisation a fait progresser la conservation de la biodiversité en valorisant des espèces liées aux divinités vénérées dans la religion vaudou et largement respectées par les adeptes d'autres religions. L'association a mis en place 12 pépinières où sont cultivées des plantes utilisées traditionnellement à des fins médicinales et religieuses ; des milliers de jeunes plants ont déjà été plantés, et la création de ces pépinières vise à pérenniser ces efforts à long terme. Ce travail a servi de modèle de démonstration important qui a permis à Survie de plaider avec succès en faveur de l'intégration des savoirs et pratiques autochtones liés aux forêts sacrées dans les politiques et stratégies de conservation de la biodiversité.

En conséquence, les cadres nationaux et locaux de gestion de la biodiversité et des écosystèmes ont officiellement reconnu les savoirs environnementaux autochtones. Certaines municipalités envisagent d'intégrer les systèmes de gestion des forêts sacrées dans leurs stratégies environnementales, notamment dans les plans de développement de district.

Identifier et s'attaquer aux politiques qui entravent l'action locale

Point à retenir : *si des politiques favorables sont essentielles à l'action locale en matière d'adaptation, il faut également s'attaquer aux obstacles juridiques, financiers et sociaux pour garantir que les communautés puissent agir et prospérer.*

Bien que ces progrès en matière de politiques favorables soient très bienvenus, des obstacles subsistent dans les politiques nationales qui, s'ils étaient levés, pourraient stimuler davantage les actions d'adaptation menées par les communautés. Survie a souligné qu'au Bénin, la législation nationale n'autorise pas les allègements fiscaux pour les dons caritatifs. Cela constitue un frein majeur aux dons caritatifs destinés aux ONG et aux entités locales à but non lucratif menant des actions d'adaptation locale. L'octroi d'allègements fiscaux serait une condition essentielle pour débloquer les dons individuels et philanthropiques. Cela nous rappelle qu'un large éventail de lois et de politiques favorables, tant au niveau national que régional, peut s'avérer nécessaire pour permettre à une adaptation équitable et menée par les communautés de s'épanouir – et que certaines de ces politiques ne sont peut-être même pas spécifiquement liées à l'adaptation. De plus, comme nous l'avons évoqué précédemment concernant les obstacles à une participation équitable et significative des groupes marginalisés tels que les femmes, les lois favorables sont nécessaires mais non suffisantes ; il est également nécessaire de faire évoluer les normes et les comportements sociaux, et de doter de ressources la mise en œuvre des politiques et l'application de la loi.





Amanda April, du CDKN, anime une séance de discussion en groupe sur la durabilité lors de l'atelier de Machakos, au Kenya.

Crédit : CDKN

5. Comment les partenariats de financement externe peuvent renforcer une adaptation équitable et ancrée dans les communautés

« Une approche pilotée localement consiste à reconnaître les connaissances et les besoins de la communauté. Il s'agit ensuite de déterminer le type de soutien dont elle a besoin. En effet, l'accès au financement climatique et sa gestion peuvent présenter des aspects techniques pour lesquels un soutien sera nécessaire ; cet appel à l'action doit émaner des communautés elles-mêmes. Par exemple, elles peuvent dire : « Voici ce dont nous avons besoin », et l'appel à l'action doit provenir de différentes communautés, d'institutions au niveau infranational ou de groupes de population. Ces entités ne sont pas homogènes. »

– Margaret Angula, CDKN Namibie

Décentralisation, responsabilité descendante et leadership communautaire dans les partenariats de financement

Responsabilité vis-à-vis des communautés locales dans les partenariats de financement

Point à retenir : Les communautés locales, souvent par le biais de partenariats entre les institutions communautaires locales et les intermédiaires locaux, identifient des partenaires de financement externes et nouent des partenariats avec eux afin de renforcer la résilience climatique de la communauté, dans le cadre de leur vision visant à maintenir cette résilience sur le long terme.

Des ressources financières sont nécessaires de toute urgence pour accélérer une adaptation équitable et menée par les communautés. Pour être véritablement efficace, le financement externe doit être fourni selon des modalités qui garantissent spécifiquement la responsabilité vis-à-vis des communautés. Dans l'ensemble des projets, les praticiens ont systématiquement souligné qu'un financement efficace de l'adaptation ne commence pas par les priorités des bailleurs de fonds, mais par celles définies par les communautés. Le financement externe est le plus efficace lorsqu'il répond à des besoins identifiés localement, qu'il renforce les institutions existantes et qu'il consolide l'autonomie des communautés plutôt que de créer une dépendance. Sinon, les relations de financement externe risquent d'alourdir la charge pesant sur les institutions communautaires et de saper la résilience qu'elles sont censées soutenir.

« Maîtriser le langage des bailleurs de fonds tend à rendre le financement plus accessible... Ce sur quoi il ne faut pas transiger, c'est : qui décide, pourquoi c'est important, qui dirige. Si votre communauté décide de la priorité, le fait de le dire a généralement plus d'importance que d'habiller une proposition dans le langage des bailleurs de fonds. »

– Ameil Harikishun, responsable Financement de la résilience, CDKN⁴⁰

40. Référence avec lien à venir, une fois publiée (2026)

Ressources allouées aux processus de transparence et de responsabilité

Point à retenir : la transparence, la responsabilité et une participation significative sont essentielles à une LLA efficace et durable, mais elles ne se mettent pas en place automatiquement. Elles nécessitent un investissement délibéré : un budget dédié est nécessaire pour soutenir ces aspects de la LLA.

Le financement n’est pas seulement nécessaire pour ce que les bailleurs de fonds désignent parfois de manière restrictive comme l’« activité d’adaptation », mais aussi pour soutenir les véritables éléments de processus de l’organisation dirigée par la communauté, indispensables à la réussite de l’adaptation. Cela inclut des ressources pour :

- le renforcement institutionnel de base,
- du temps consacré à la facilitation et à l’implication des membres de la communauté pour définir ensemble les problèmes et les solutions,
- des procédures éthiques et de protection.

En d’autres termes, la mise en place de la transparence, de la responsabilité et d’une participation significative ne se fait pas toute seule ; elle nécessite des ressources adéquates : la participation elle-même est un investissement.

« L’élément clé, c’est la transparence. Tout au long des processus, il faut faire preuve de transparence envers les communautés. Avant de lancer l’adaptation pilotée localement, nous avions des partenaires chargés de la mise en œuvre, et une fois leur mission terminée, la communauté avait l’impression que ce projet ne lui appartenait pas, mais qu’il revenait au partenaire. Mais dès lors que l’on adopte un modèle transparent qui fait appel aux acteurs les plus locaux et qui écoute leurs voix, alors ils s’approprient le projet et veillent à ce qu’il soit durable. »

– Ajelicah Mulwa, Kenya

Au Kenya, le ministère de l’Environnement, du Changement climatique, des Ressources naturelles et des Forêts (MECCF) et les unités chargées du changement climatique au niveau des comtés ont formé un partenariat avec plusieurs groupes d’experts et organisations non gouvernementales (comme évoqué à la page 35 ci-dessus) afin d’élaborer conjointement un manuel d’indicateurs standardisés et un outil numérique de suivi, évaluation, de rapport et d’apprentissage (MERL) qui garantira une plus grande transparence et une meilleure reddition de comptes sur la manière dont les fonds climatiques sont dépensés au niveau des comtés et dont ils profitent aux communautés (Karahö, 2025).⁴¹

Un autre exemple nous vient de Namibie, où le CDKN a facilité la réalisation d’évaluations de la vulnérabilité et des risques climatiques dans les districts ruraux du pays, ainsi que la planification qui en découle. Les membres des communautés sont les mieux placés pour savoir quelles mesures d’adaptation peuvent être prévues à court, moyen et long terme, et comment impliquer les institutions locales. Le rôle du CDKN consistait à aider les communautés à définir leurs priorités de manière pertinente tant au niveau local qu’au sein des systèmes de financement des bailleurs de fonds, en précisant « ce qu’elles savent déjà, ce dont elles ont besoin, ce qu’elles peuvent faire par elles-mêmes et quel soutien externe est nécessaire dans chaque contexte », selon la facilitatrice principale Margaret Angula. Sur la base de cet exercice de planification, le peuple autochtone des San a désormais testé de nouvelles approches de gestion des pâturages afin de s’adapter à l’évolution des conditions climatiques.

41. Karahö, E (2025) Measuring impact : Kenya’s innovative approach to tracking and reporting climate action impact’. Article web. Le Cap : CDKN. Disponible à l’adresse : <https://cdkn.org/story/measuring-impact-kenyas-innovative-approach-tracking-and-reporting-climate-action-impact>



Réunion entre les membres d’une association économique et sociale villageoise au sein de la communauté pastorale du Sud-Omo, en Éthiopie.

Crédit photo : Kaleb Worku

De nombreuses sources de soutien à la résilience

Point à retenir : Renforcer la résilience ne se résume pas à l’accès au financement climatique. Il s’agit de relier différentes structures et ressources financières de manière à soutenir les priorités des communautés. Cela peut impliquer des contributions « en nature » sous forme de matériel et de savoir-faire aux communautés, auxquelles celles-ci peuvent accéder et qu’elles peuvent gérer directement.

Bien que le soutien à la résilience soit souvent envisagé sous l’angle du financement climatique ou de la gestion des risques de catastrophe, il devrait en réalité être considéré et mobilisé de manière beaucoup plus large. Il s’agit de l’intersection de différentes structures financières, du niveau local au niveau international, et de la manière dont la prise de décision et la gestion de ces fonds peuvent être décentralisées au niveau communautaire.⁴²

Les communautés peuvent adopter une approche stratégique pour articuler les différentes sources de financement externes. Il est utile de disposer d’une stratégie qui soutient les activités tout au long du cycle d’engagement, d’investissement et d’impact de multiples projets. Les organisations communautaires et intermédiaires peuvent mieux tirer parti des synergies d’un projet à l’autre. Les institutions menant différents projets sont parfois trop fragmentées et passent à côté de l’opportunité de s’appuyer stratégiquement les unes sur les autres, en termes d’outils, de connaissances et de ressources humaines.⁴³

Par ailleurs, les acteurs communautaires peuvent faire preuve d’esprit d’initiative pour nouer des partenariats permettant d’obtenir des dons en nature de la part de partenaires : s’ils sont fournis selon les conditions fixées par les communautés, ceux-ci peuvent s’avérer aussi utiles que de simples dons en espèces. Au Kenya, NaPO a négocié l’utilisation de moyens de transport terrestres auprès du Kenya Wildlife Service afin d’aider le Réseau de conservation des éleveurs, dirigé par la communauté, dans sa mission de cartographie des déplacements de la faune sauvage et des changements environnementaux, ainsi que pour permettre à des équipes de football de participer à la Conservation Cup. La NaPO a également conclu un partenariat en nature avec une société de production audiovisuelle afin de réaliser un film professionnel sur la Conservation Cup (NaPO et Routes Adventure, 2025).⁴⁴ Elle a constaté que ce film s’était révélé extrêmement efficace pour mieux faire connaître son action, tant au niveau national qu’international.

42. Source : Ameil Harikishun, atelier de Machakos.
43. Source : Prince Ansah et Valerie Nutakor, CDKN Ghana, communication personnelle, mai 2026.
44. NaPO et Routes Adventure (2025). « NAPO Conservation Cup : The Movie ». <https://cdkn.org/resource/video-napo-conservation-cup>

Le financement externe, catalyseur d'un parcours à long terme

Point à retenir : le financement externe ne constitue qu'une partie du parcours d'adaptation. Sa plus grande valeur réside dans le fait qu'il aide les communautés à développer des capacités durables, un sentiment d'appropriation et une résilience.

En fin de compte, comme le reconnaissent les acteurs communautaires, le financement externe en faveur de l'adaptation ne constitue qu'une étape d'un parcours plus long dans l'histoire de l'adaptation des communautés au changement climatique. Outre la réflexion stratégique sur la manière dont les différentes formes d'aide externe peuvent s'articuler entre elles (section 6.a.iii ci-dessus) et sur la façon dont les sources de financement internationales ou non gouvernementales complètent les initiatives gouvernementales (section 5), les organisations communautaires considèrent les fonds externes comme des catalyseurs pour l'avenir, plutôt que comme une intervention à court terme. Par exemple, les fonds alloués aux projets sont utilisés pour couvrir des coûts d'investissement ponctuels liés à des infrastructures d'adaptation essentielles, dont l'entretien pourra ensuite être assuré par des contributions communautaires, ou pour renforcer stratégiquement les systèmes et processus de connaissances fondamentaux, tels que la documentation et la mise en œuvre des savoirs autochtones, dans une perspective à long terme.

« Si vous donnez à la communauté les moyens de mettre en place des initiatives de l'intérieur, de discuter de ses problèmes et d'avoir la capacité de présenter ces problèmes à n'importe quel partenaire, alors elle sera en mesure de lever des fonds par elle-même. Elle n'aura donc pas à attendre la prochaine visite du SSN ou d'un autre partenaire. Elle pourra poursuivre son travail de manière autonome, voire par l'intermédiaire de ses propres collectivités locales. »

– Ajelicah Mulwa, Kenya

Comment les échanges entre pairs et la création de réseaux peuvent renforcer le leadership communautaire

Point à retenir : L'apprentissage entre pairs parmi les leaders communautaires de l'adaptation est un puissant catalyseur pour renforcer et accélérer la LLA, permettant aux communautés de s'adapter et de s'inspirer d'idées issues d'autres contextes.

L'apprentissage entre pairs parmi les leaders communautaires de l'adaptation est une activité particulièrement catalytique qui nécessite un soutien financier pour se concrétiser. L'atelier « Knowledge-to-Action » du CDKN, organisé à Machakos, au Kenya, en août 2025, a été le catalyseur de ce rapport et a donné naissance à de nombreuses nouvelles idées d'actions communautaires, ainsi qu'à de nouvelles relations fructueuses entre pairs. Ce rassemblement nous a permis d'identifier de nombreuses façons de « faire circuler » les idées d'une localité à l'autre.

Par exemple, Grand Slam Cameroun a fait part de l'inspiration qu'il a tirée du modèle des « maisons d'incubation » du CDKN Sénégal, où les savoirs autochtones servent de tremplin pour innover en matière d'approches de résilience climatique.

Un collègue du Mozambique a été inspiré par ce que les communautés kényanes ont mis en place pour retenir l'eau douce dans des conditions semi-arides à l'aide de barrages de sable, car ces derniers sont également utilisés au Mozambique. Un participant mozambicain souligne que les communautés kényanes utilisant le barrage de Miu Weir sont allées encore plus loin, car elles ne se contentent pas de retenir l'eau, « mais ont mis en place un système de distribution de l'eau et créé tout un réseau d'irrigation. C'est une leçon que nous pouvons rapporter à nos communautés. »



Des participants jouent au jeu de cartes de courtage de connaissances « All Hands On Deck » lors de l'atelier LLA à Machakos, au Kenya.

Crédit photo : CDKN

Des collègues sud-soudanais ont découvert des idées issues d'initiatives locales au Kenya et au Ghana, ce qui les a incités à se montrer encore plus novateurs dans le contexte de leur communauté :

« Nous voulons être des pionniers de la LLA au Soudan du Sud en mettant en relation les décideurs politiques et les bailleurs de fonds, et en créant un réseau entre les prestataires de services et la communauté locale. Nous souhaitons créer ce réseau avec des pays comme le Kenya et le Ghana, qui disposent de projets et de politiques en matière de LLA, et nous pourrions nous inspirer de leur expérience pour l'adapter à nos communautés et essayer de comprendre comment les mettre en œuvre. »

– Driuni Jakani, de la YEDA.

L'apprentissage entre pairs est un facteur essentiel pour accélérer une adaptation équitable et fondée sur les communautés, comme le démontrent ces exemples du CDKN. Les acteurs nationaux et internationaux se demandent souvent comment étendre l'apprentissage local et communautaire à plus grande échelle ; cette question en soulève d'autres quant à la signification même du terme « échelle », alors que nous savons que les efforts d'adaptation doivent être adaptés au contexte local. Une approche fondée sur les communautés pose la question suivante : comment approfondir et améliorer des initiatives adaptées au contexte local et menées par les communautés elles-mêmes, en s'appuyant sur les enseignements tirés d'autres communautés confrontées à des défis similaires ?

6. Conclusions et recommandations

Nous avons interprété l'adaptation menée localement (LLA) comme une « adaptation équitable menée par les communautés ». Dans le contexte africain, et selon cette compréhension, la LLA concerne avant tout la manière dont les décisions sont prises et les personnes qui les orientent, plutôt que la mise en œuvre d'activités techniques prédéfinies. Cela souligne l'importance de veiller à ce que le pouvoir de décision soit partagé équitablement entre les différents groupes sociaux, en particulier ceux qui ont été historiquement exclus en raison de leur genre, de leur âge, d'un handicap, de leur appartenance ethnique ou d'autres formes croisées de marginalisation. C'est ce qui distingue une approche « menée à l'échelle locale ou par les communautés » d'une approche simplement « mise en œuvre au niveau local ».

Partout dans la région, les communautés innovent grâce à des systèmes de connaissances hybrides, qui combinent les savoirs autochtones, les expériences vécues et les connaissances scientifiques de manière adaptée à leur contexte. Ces approches montrent qu'une adaptation efficace ne consiste pas à choisir entre différents systèmes de connaissances, mais à créer les conditions permettant à ces différents savoirs de se compléter mutuellement.

Les expériences documentées dans ce rapport montrent également que les communautés ne sont pas des bénéficiaires passifs de l'aide à l'adaptation. Elles s'adaptent déjà, innovent, mobilisent des ressources et réagissent aux risques climatiques. Le défi pour les gouvernements, les bailleurs de fonds et les intermédiaires n'est pas de créer un leadership local, mais de le reconnaître, de le renforcer et de le soutenir.

Une adaptation efficace, équitable et menée par les communautés repose sur des systèmes de gouvernance qui favorisent une prise de décision locale inclusive et prévoient un financement prévisible et flexible. Nous reconnaissons l'importance des cadres juridiques et politiques qui permettent cela, ainsi que la manière dont ils sont élaborés aux niveaux infranational, national et international.

Si toutes les approches programmatiques doivent être agiles, et non statiques, et ancrées dans les réalités sociales, cette recommandation revêt une importance particulière dans les contextes touchés par des conflits et des changements démographiques rapides, notamment les mouvements de population, ainsi que par des phénomènes météorologiques extrêmes et des impacts climatiques persistants.

Les acteurs communautaires travaillent d'arrache-pied pour mettre en œuvre l'adaptation et lui assurer une assise financière durable, même lorsque le soutien apporté par des partenariats externes est insuffisant. Ils parviennent à tirer le meilleur parti de ressources limitées :

- **Utiliser ce dont ils disposent pour aller de l'avant dans l'adaptation** – en protégeant les ressources naturelles locales et en les utilisant de manière responsable – et, dans la mesure du possible, en les restaurant, afin de créer des écosystèmes plus sains capables de subvenir aux besoins des communautés.
- **Mettre à profit les connaissances sous toutes leurs formes** – et reconnaître que différents types de sagesse et de compétences sont détenus par différents membres des communautés et peuvent être mobilisés pour comprendre le changement climatique et y faire face.
- **S'organiser de manière autonome pour protéger, entretenir et partager les savoirs locaux et autochtones** relatifs aux pratiques résilientes face au climat, qui étaient en voie de disparition. Il s'agit là d'atouts précieux pour les communautés, dont les partenaires extérieurs pourraient également tirer des enseignements, s'ils sont disposés à s'associer dans un esprit de respect et d'humilité.

Les informations sur le changement climatique sont véritablement appréciées et nécessaires pour orienter les actions locales. Cependant, il faut une collaboration entre différents acteurs pour adapter et traduire ces informations de manière à ce qu'elles soient utiles au niveau communautaire.

Les acteurs communautaires sont ouverts à l'innovation et désireux de voir comment des coalitions orientées vers l'action au niveau local déploient les technologies introduites pour soutenir une adaptation équitable et menée par la communauté. Ces coalitions d'action locales, dont beaucoup sont implantées dans des écoles et des établissements d'enseignement, introduisent également des pratiques innovantes (par exemple dans l'agriculture) et les adaptent aux conditions climatiques, environnementales et sociales locales.

Les acteurs communautaires souhaitent que la participation soit réelle – et non une simple consultation pour la forme. Une contribution significative de tous les membres de la communauté est nécessaire pour façonner les interventions d'adaptation, déterminer qui y participe, qui en bénéficie et, en fin de compte, obtenir des résultats durables et plus résilients. À partir de ces conclusions générales et des exemples détaillés présentés dans ce document, nous avons élaboré des recommandations sur la mise en œuvre et le soutien de l'approche LLA pour des groupes de parties prenantes spécifiques. Ces recommandations sont présentées ci-après.

Recommandations à l'intention des acteurs locaux chargés de la mise en œuvre

En tant qu'acteurs locaux de mise en œuvre, y compris les intermédiaires locaux, nous recommandons ce qui suit à ceux qui occupent des rôles similaires :

Mobilisation, sensibilisation et renforcement des capacités

- **Aider les communautés à faire avancer les discussions sur le changement climatique** dans leur propre langue, en s'appuyant sur leurs références culturelles et leurs préoccupations principales, afin de stimuler un cycle constructif d'intérêt, d'innovation, d'apprentissage et d'action.
- **Promouvoir l'action des acteurs locaux de mise en œuvre au sein des institutions communautaires existantes, largement utilisées et respectées par les populations locales.** Ces institutions peuvent être des « institutions de développement » officiellement reconnues par l'État (par exemple, les écoles), mais il est tout aussi important de s'engager par le biais d'institutions communautaires traditionnelles et informelles (par exemple, les comités de gestion des ressources naturelles, les groupes d'agriculteurs, de pêcheurs et d'éleveurs, les groupes de femmes et les chefferies locales).
- **Examiner si certains aspects des institutions communautaires existantes (informelles et formelles) pourraient être renforcés – le cas échéant – afin de les rendre encore plus efficaces** pour soutenir la production et la diffusion de connaissances et d'actions en matière de climat.
- **Adopter une vision à long terme du renforcement institutionnel**, en réfléchissant à la manière dont les institutions communautaires et les capacités qu'elles développent peuvent être pérennisées au fil du temps.

Équité et inclusion

- **Veiller à ce que les groupes sociaux marginalisés et exclus soient impliqués et participent de manière significative** aux structures et processus décisionnels de la LLA. Explorer les moyens de mieux informer et soutenir leur participation, par exemple en fournissant aux personnes des informations sur leurs droits légaux, le changement climatique, les possibilités de participer et de jouer un rôle de premier plan – afin qu'elles ne se contentent pas d'être présentes, mais qu'elles soient également bien informées et soutenues pour exercer une influence dans ces processus.

Partenariats et relations de financement

- **Les apports en nature des communautés doivent être chiffrés, et la valeur de ces contributions doit être pleinement reconnue dans tout partenariat externe.** Les communautés apportent déjà une part considérable de leurs propres connaissances, de leur main-d'œuvre et de leurs ressources matérielles à l'adaptation. La reconnaissance de cette contribution devrait modifier les fondements des partenariats, renforçant ainsi l'argument en faveur d'un leadership communautaire dans la décision relative à l'utilisation des ressources externes et internes combinées.
- **Définir un rôle clair et délibéré pour les acteurs locaux, qui soit correctement rémunéré, afin de sensibiliser et d'informer les partenaires externes** (y compris les intermédiaires externes et les bailleurs de fonds) sur les risques et les impacts climatiques dans leur localité, ainsi que sur les valeurs et les priorités d'action des populations locales. Les acteurs externes manquent généralement de connaissances suffisantes sur les dynamiques locales : ils doivent eux aussi être considérés comme des apprenants, et l'expertise comparative des acteurs locaux doit être pleinement reconnue. Cette « redéfinition » des dynamiques traditionnelles donateur/bénéficiaire est nécessaire pour mettre en œuvre des partenariats équitables, justes et respectueux dans le cadre de la LLA.
- **Demander des fonds de soutien à la planification ou à la préparation des projets afin de rémunérer le temps consacré par les membres de la communauté à l'évaluation des besoins et à la définition du périmètre du projet**, selon les besoins. Cela devrait inclure des ressources pour les évaluations des besoins en matière de GESI.

- **Considérer le financement externe des projets comme un « catalyseur » ou un accélérateur pour la suite du processus de renforcement de la résilience communautaire.** Les fonds alloués aux projets pourraient permettre de lancer de nouvelles initiatives ou de renforcer stratégiquement ce que les communautés font déjà, tout en développant leurs capacités à long terme. Le soutien à la préparation peut aider les organisations communautaires à s'appuyer sur des projets antérieurs plutôt que de les répéter ou de les dupliquer. Concevez pour les communautés, les gouvernements, les mouvements et les réseaux : le tissu social qui survivra bien au-delà d'un cycle de projet ou de subvention.
- **Explorer les moyens permettant aux communautés de tirer parti des contributions en nature des partenaires financiers.** Si les communautés ont besoin d'un apport supplémentaire de la part d'acteurs externes, elles peuvent se demander si elles ont besoin d'argent ou si elles se contenteront de matériel, d'assistance technique ou d'autres types de soutien qu'elles jugent bénéfiques. L'essentiel est que les contributions externes répondent aux priorités de la communauté et renforcent la résilience à long terme, plutôt que de créer une dépendance ou des charges supplémentaires.

Recommandations à l'intention des collectivités locales

- **Les recommandations destinées aux collectivités locales doivent être adaptées au contexte, en raison de la diversité des systèmes de gouvernance à travers le continent.** Il est difficile de formuler des recommandations très précises à l'intention des collectivités locales « dans leur ensemble » sur la manière de soutenir, de renforcer et de mettre en œuvre la LLA. En effet, les systèmes de gouvernance et le degré d'autonomie au niveau des collectivités locales varient considérablement. Cela concerne notamment le degré d'autonomie dont disposent les collectivités locales pour accéder aux ressources, y compris la collecte de recettes, puis pour allouer les dépenses liées à l'adaptation : cet aspect varie considérablement d'un pays africain à l'autre. En effet, il est difficile d'évoquer l'action locale pour le climat sans tenir compte de l'étendue globale de la décentralisation de la prise de décision, y compris en matière budgétaire, au sein d'un pays.

Recommandations à l'intention des intermédiaires externes

Les organisations intermédiaires peuvent :

- **S'appuyer sur la diversité des contextes locaux** et ne pas partir du principe qu'une solution d'adaptation mise en œuvre dans un lieu constitue un modèle applicable ailleurs.
- **Partir des connaissances, des expériences vécues et des priorités des communautés.** Concevoir l'adaptation en fonction de la manière dont les communautés appréhendent les impacts climatiques et les solutions, en utilisant les langues locales, les références culturelles et les préoccupations quotidiennes.
- **S'appuyer sur les institutions et les systèmes locaux existants.** Les communautés disposent déjà d'institutions formelles et informelles qui favorisent l'apprentissage, la prise de décision et l'action. Plutôt que de créer des structures parallèles, il convient de s'appuyer sur des institutions qui inspirent confiance, sont légitimes et efficaces.
- **Investir dans la médiation des connaissances.** Soutenez les acteurs de confiance pour qu'ils rassemblent les parties prenantes, fassent le lien entre différents systèmes de connaissances, renforcent les réseaux et les relations, et contribuent à traduire les connaissances en actions climatiques équitables et menées par les communautés.
- **Adapter les approches aux contextes touchés par des conflits.** Les institutions locales peuvent avoir été perturbées ou affaiblies. Une adaptation équitable et pilotée par les communautés doit être flexible et adaptée à ces réalités, tout en créant des opportunités de participation et de leadership locaux.
- **Reconnaître que la vulnérabilité et la capacité d'adaptation sont façonnées par des facteurs sociaux, économiques et culturels qui s'entrecroisent.** Chercher à comprendre les différences d'expérience, de priorités et de capacité d'action au sein des communautés, ainsi que la manière dont des facteurs tels que l'âge, le handicap, le

déplacement, l'origine ethnique, les moyens de subsistance, le statut social et l'accès aux ressources influencent la participation et la résilience. Cela peut contribuer à éviter de renforcer les inégalités existantes.

Partenariats et relations de financement

Les organisations intermédiaires doivent reconnaître que les partenariats d'adaptation peuvent, sans le vouloir, créer de nouveaux risques ou renforcer les inégalités existantes s'ils ne sont pas ancrés dans les réalités locales.

Les intermédiaires peuvent apporter un soutien adapté et réduire les risques involontaires en :

- dialoguant de manière respectueuse avec les acteurs communautaires afin de comprendre leurs priorités et leurs besoins en matière de soutien ;
- comprenant les rôles, les responsabilités et le caractère inclusif des institutions locales, notamment en identifiant les personnes qui y sont représentées et celles qui en sont exclues ;
- jouant le rôle d'« ami constructif », en indiquant clairement le soutien qu'ils peuvent apporter tout en restant flexibles et à l'écoute des besoins de la communauté ;
- jouant le rôle d'« ami critique », en partageant leurs réflexions, en posant des questions stimulantes et en favorisant l'apprentissage collectif ainsi que la gestion adaptative ;
- respectant les normes de sauvegarde, les droits humains et les principes éthiques comme condition minimale du partenariat, y compris les principes établis tels que le consentement libre, préalable et éclairé, ainsi que la protection des droits et du bien-être des communautés.

Recommandations à l'intention des gouvernements nationaux

Les gouvernements nationaux peuvent apporter leur soutien dans les domaines suivants :

Systèmes et politiques favorables

- **Repenser les mentalités conventionnelles en matière de développement : l'approche « LLA » constitue un changement de paradigme nécessaire, ainsi qu'une évolution des systèmes, politiques et pratiques qui l'accompagnent, afin de reconnaître la résilience existante des populations et de la renforcer.** Chaque pays africain possède son propre système de gouvernance spécifique : l'approche « LLA », telle que nous l'interprétons comme équitable et pilotée par les communautés locales, doit être comprise en fonction de ce qui est approprié pour chacun et de la manière dont les politiques peuvent être élaborées pour renforcer les efforts menés par les communautés et le soutien qui leur est apporté, dans chaque pays.
- **Renforcer les cadres politiques et financiers favorisant le développement décentralisé, avec des implications directes pour l'adaptation.** Créer ou renforcer les mécanismes de financement climatique infranationaux et investir dans la facilitation et les approches participatives, tout en reconnaissant que certains pays africains, comme le Kenya, sont plus avancés sur cette voie et doivent approfondir le suivi, l'évaluation et l'apprentissage afin de mieux comprendre les facteurs de réussite de ces approches

Équité et inclusion

- **Intégrer les processus d'adaptation menés par les communautés dans les plans nationaux d'adaptation (PNA), les contributions déterminées au niveau national (CDN) et d'autres plans et stratégies nationaux.**
- **Systématiser la reconnaissance des institutions communautaires équitables sur le plan du genre et sur le plan social.**

Partenariats et relations de financement

- **Créer les conditions propices à la mise en place de partenariats public-privé (PPP) en général, et de partenariats public-privé communautaires (PPPC) en particulier, afin de faire progresser l'approche « LLA ».** Cela peut et doit tenir compte de la grande diversité des acteurs du secteur privé au niveau national (tant au niveau national que local) qui peuvent contribuer à la réalisation du développement durable local : il s'agit pour beaucoup de petites et moyennes entreprises, déjà ancrées dans les communautés ou intéressées par les opportunités liées aux ressources et aux écosystèmes.

Recommandations à l'intention des partenaires financiers

Les partenaires financiers, qu'ils soient nationaux, régionaux ou internationaux, peuvent :

- **Financer les relations, les réseaux et la coordination, et pas seulement les projets ou les organisations individuels.** L'approche « LLA » repose sur des liens solides entre les communautés, les institutions et les différents niveaux de gouvernance. Le financement doit tenir compte du temps et des efforts nécessaires pour assurer la coordination entre les groupes, renforcer les relations, favoriser l'apprentissage entre pairs et soutenir la collaboration entre les acteurs intervenant à différents niveaux.
- **Apporter un soutien financier de base pluriannuel, dont le besoin est urgent pour instaurer la confiance et renforcer les institutions, comme l'exige la LLA au niveau local.** Si le financement est trop court terme, les bénéficiaires n'auront pas suffisamment de temps pour générer des résultats significatifs. Il est donc important de leur accorder le temps et le soutien nécessaires pour mettre en œuvre un cycle complet d'action, d'apprentissage, de compréhension des bénéfices et d'adaptation des approches, afin de créer un héritage durable.
- **S'appuyer stratégiquement sur ce qui existe déjà.** Plutôt que de réinventer des approches ou de créer des initiatives parallèles, le financement devrait renforcer et relier les efforts, les institutions et les acquis existants qui fonctionnent déjà de manière équitable et efficace au niveau communautaire.
- **Envisager l'octroi de subventions initiales de planification ou de préparation aux organisations** (qu'il s'agisse d'organisations communautaires ou d'organismes intermédiaires travaillant avec les communautés) afin de cerner et de valider des idées, notamment sur la manière de s'appuyer sur ce qui existe déjà. **Et/ou prolonger la durée des subventions** (ce qui constitue un problème systémique) et permettre que la première année soit consacrée à la définition du périmètre et à la préparation, avec des ressources suffisantes pour que cela soit significatif. Un tel soutien peut également permettre aux communautés de recenser leurs priorités, de mener des évaluations des besoins et de reconnaître la valeur des contributions en nature des communautés, notamment le temps, le travail et les connaissances locales. Le soutien externe peut compléter et renforcer ces investissements communautaires existants.
- **Investir dans un développement résilient au changement climatique dans les contextes touchés par des conflits.** Dans les contextes touchés par des conflits ou des déplacements de population, les investissements externes devraient aller au-delà de l'aide d'urgence à court terme pour soutenir des approches de résilience à plus long terme, ancrées au sein des communautés. Cela inclut un soutien flexible, adapté au contexte et tenant compte des questions de genre, d'égalité et d'inclusion (GESI), qui renforce les capacités locales, les moyens de subsistance et les voies d'adaptation d'une manière qui reflète l'évolution des réalités et des priorités des communautés.

Recommandations supplémentaires à l'intention des acteurs internationaux

Les organismes régionaux tels que l'Union africaine peuvent :

- **Intégrer l'adaptation menée par les communautés** dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et d'autres engagements à l'échelle du continent.

Les institutions internationales, telles que les institutions de financement du développement, peuvent :

- **Reconnaître que les communautés africaines s'adaptent déjà ; les actions internationales doivent renforcer les initiatives locales et non les compromettre.** Les institutions internationales doivent faire preuve d'une certaine humilité quant à la manière dont leur contribution peut s'inscrire dans ce contexte. C'est lorsqu'elles renforcent et s'appuient sur les initiatives menées par les communautés, plutôt que de les supplanter ou de les compromettre involontairement, que les institutions internationales apportent la plus grande valeur ajoutée. Cela nécessite une volonté d'écouter, d'apprendre et de travailler en tenant compte des priorités et du leadership des communautés.
- **Reconnaître le leadership local et communautaire africain, renforcer les organisations intermédiaires africaines et investir dans l'apprentissage entre pairs,** afin que les solides fondements de la résilience en Afrique puissent être davantage cultivés et soutenus de manière appropriée – en tirant parti des talents, des compétences et des connaissances qui existent déjà.

ANNEXE

Projets et programmes du CDKN Afrique

Renforcer la biodiversité grâce aux savoirs traditionnels africains, Bénin

Survie de la Mère et de l'Enfant, le Cercle de Développement des Initiatives Féminines, le Bureau d'appui Conseil d'Afrique pour les Réalisations et l'Association pour la Promotion des Initiatives Locales œuvrent dans la région des Collines, au Bénin, pour :

- Renforcer les capacités de protection des forêts sacrées, des espèces indigènes et des ressources vitales en intégrant les savoirs traditionnels dans les pratiques quotidiennes de conservation.
- Recenser les méthodes autochtones en vue de leur intégration dans les plans de gestion des écosystèmes et dans le futur projet de loi national sur la biodiversité.
- Valider un modèle co-dirigé avec les chefs spirituels, les autorités et les acteurs de terrain, créant ainsi un précédent pour une adaptation ancrée dans la culture à l'échelle de la région.

Visitez : <https://cdkn.org/project/enhancing-biodiversity-using-traditional-african-knowledge-benin>

L'art urbain au service du climat, au Cameroun

Grand Slam National, ABOK Art, Mbar Mart Sarl, Voice4thought et la Coupe d'Afrique de Slam Poésie mènent des actions dans quatre villes du Cameroun afin de :

- Donner les moyens à 30 jeunes artistes de Maroua, Bertoua, Douala et Kribi de promouvoir l'action climatique au sein de leurs communautés.
- Renforcer la confiance en soi et les compétences en leadership de 72 jeunes filles grâce à des espaces créatifs inclusifs. Impliquer des formatrices qui servent de modèles, en accompagnant 18 jeunes filles par ville et en remettant en question les normes de genre.
- Mettre à profit la créativité des jeunes au service de l'« activisme », en faisant de la narration un outil pour l'insertion professionnelle, l'éducation au climat et le changement des comportements dans les zones urbaines du Cameroun.

Rendez-vous sur : <https://cdkn.org/project/urban-art-climate-cameroon>

Restauration des écosystèmes et gouvernance par les communautés autochtones, Kenya

L'organisation Nature and People as One (NaPO) œuvre pour :

- Obtenir l'engagement institutionnel du Service forestier du Kenya pour valider et mettre en œuvre un plan de gestion forestière mené par la communauté pour le mont Marsabit.
- Veiller à ce que les apiculteurs, les éleveurs et les petits agriculteurs soient représentés dans les processus décisionnels en matière de conservation.
- Soutenir le suivi en temps réel de la faune sauvage et des déplacements des éleveurs afin de contribuer à atténuer les conflits et à protéger les écosystèmes.

Site web : <https://cdkn.org/project/mobilising-locally-led-action-restoration-and-governance-mount-marsabit-kenya>

Apprendre pour renforcer la résilience, Mozambique

La Fondation Micaia et le Réseau des jeunes de Gonzololo mènent des actions dans la province de Manica afin de :

- Lancer plus de 30 actions climatiques menées par les communautés, qui s'appuient à la fois sur les pratiques autochtones et sur la science du climat pour relever des défis locaux concrets.
- Renforcer les connaissances des jeunes, en particulier des jeunes femmes, en matière de climat, grâce à des échanges d'apprentissage qui font le lien entre les perspectives rurales et urbaines.
- Produire des supports pédagogiques open source et adaptés au contexte, permettant à d'autres de reproduire notre approche intégrée de l'éducation et de l'action climatiques.

Visitez le site : <https://cdkn.org/project/supporting-local-adaptation-efforts-leverage-scientific-and-indigenous-knowledge-western-mozambique>

Le climat sur la carte, Soudan du Sud

Youth Empowerment and Development Aid (YEDA) et Humanitarian Open Street Mapping travaillent dans le comté de Mundri pour :

- Élaborer les premières cartes des risques climatiques pour le comté de Mundri afin d'éclairer la prise de décision locale dans une zone à haut risque.
- Élaborer conjointement avec les autorités et les ONG un plan communautaire d'intervention en cas de catastrophe afin de renforcer la préparation aux inondations.
- Améliorer la protection des ressources naturelles en combinant les données géospatiales et les savoirs autochtones afin de lutter contre la déforestation et de restaurer les écosystèmes.

Visitez : <https://cdkn.org/project/identifying-climate-related-risks-and-adaptation-measures-through-infrastructure-mapping-south-sudan>

Programme CDKN au Ghana

Le programme national du CDKN au Ghana vise à soutenir :

- Les organisations dirigées par des jeunes afin qu'elles puissent influencer avec succès les politiques climatiques à tous les niveaux de gouvernance pour répondre efficacement aux besoins des communautés.
- Les groupes locaux et les jeunes entrepreneurs à acquérir une plus grande autonomie financière en obtenant des financements pour le climat et en mettant en œuvre des projets à fort impact, portés par les acteurs locaux.
- L'amélioration des connaissances sur le climat au sein des communautés vulnérables (régions de l'Haut-Ouest, de l'Haut-Est, du Nord et des zones côtières) grâce à des outils innovants et à un engagement stratégique auprès des médias.

Visitez le site : <https://cdkn.org/regions/ghana>

Programme du CDKN en Éthiopie

Le programme national du CDKN en Éthiopie vise à soutenir :

- Les groupes de jeunes engagés pour le climat, afin de renforcer leurs capacités institutionnelles par le biais de la communauté de pratique nationale « Genre et changement climatique » et de leur permettre de mieux se faire entendre lors des événements nationaux de mise en réseau.
- Les organisations de lutte contre le changement climatique dirigées par des jeunes, en leur apportant une assistance technique et des subventions afin de leur permettre d'explorer de nouvelles sources de financement pour l'action climatique.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du travail de longue date mené par le programme avec les institutions éthiopiennes chargées de la coordination climatique, notamment le Fonds pour une économie verte et résiliente au changement climatique (Climate Resilient Green Economy Facility) et le ministère de la Planification et du Développement, afin d'intégrer les questions de genre, d'égalité des sexes et d'inclusion (GESI) dans l'action climatique à travers tous les secteurs et tous les départements gouvernementaux.

Visitez : <https://cdkn.org/regions/ethiopia>

Programme CDKN au Kenya

Le programme national du CDKN au Kenya s'attache à soutenir :

- L'intégration d'un outil de suivi, d'évaluation, de rapport et d'apprentissage (MERL) dans les cadres gouvernementaux nationaux et régionaux, afin d'améliorer le suivi des investissements liés au financement climatique menés au niveau local, de leur mise en œuvre et des données relatives aux projets.
- Le renforcement des capacités des communautés, des comtés et des ministères en matière de MERL, de financement climatique et de suivi des résultats.
- Le renforcement des capacités de leadership sensibles à la dimension de genre dans les comtés kenyans afin d'améliorer la gouvernance et la durabilité des investissements climatiques.

Visitez le site : <https://cdkn.org/regions/kenya>

Programme CDKN en Namibie

Le programme national du CDKN en Namibie vise à soutenir :

- Les comités infranationaux de gestion des risques de catastrophe à intégrer le changement climatique.
- Les gouvernements nationaux et infranationaux ont renforcé leurs capacités en matière d'action climatique inclusive et intégrant la dimension de genre.
- La coordination et la décentralisation d'un financement climatique inclusif en Namibie.

L'équipe élabore également un kit de ressources sur l'égalité entre les sexes, l'équité et l'inclusion (GESI) en collaboration avec le ministère de l'Égalité des sexes et de la Protection sociale, la Fondation namibienne pour la nature, le Fonds d'investissement environnemental et des chercheurs universitaires, afin d'accompagner les professionnels du climat.

Rendez-vous sur : <https://cdkn.org/regions/namibia>

Programme CDKN au Sénégal

Le programme national du CDKN au Sénégal vise à soutenir :

- L'amélioration des conditions de vie des communautés côtières locales, en particulier des femmes, dans la région de la Petite-Côte, au sud du Sénégal.
- La création d'un environnement propice permettant aux autorités locales d'impliquer et de soutenir les acteurs locaux dans leurs initiatives.
- La mise en place d'un centre de ressources en ligne pour répondre aux demandes récurrentes d'informations et de savoirs locaux et autochtones concernant les pratiques d'adaptation au changement climatique menées à l'échelle locale.

Visitez le site : <https://cdkn.org/regions/senegal>

Page du projet LLA du CDKN

Une page du site web du CDKN présente la LLA comme un domaine d'action prioritaire.

À consulter : <https://cdkn.org/project/locally-led-adaptation-priority-area>

Glossaire

Glossaire des concepts et définitions relatifs à l'adaptation au changement climatique

Adaptation⁴⁵ : Processus d'ajustement au changement climatique réel ou prévu et à ses effets. L'objectif est d'atténuer ou d'éviter les dommages, ou encore de tirer parti des opportunités bénéfiques. Par exemple, le passage à des cultures résistantes à la sécheresse constitue une mesure d'adaptation. Cette notion se distingue de l'**atténuation**, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de ralentir le changement climatique lui-même (CCNUCC 2022)

Approche ascendante⁴⁶ : Stratégie selon laquelle la planification et la prise de décision commencent au niveau local ou communautaire avant de remonter vers les niveaux supérieurs et centraux. Elle s'oppose à l'**approche descendante**, dans laquelle les gouvernements nationaux ou les organismes internationaux élaborent des stratégies puis les transmettent pour mise en œuvre. LLA prône une approche ascendante afin de garantir que les solutions soient pertinentes et durables (WRI)

Renforcement des capacités : il s'agit du processus consistant à développer et à renforcer les compétences, les réflexes, les aptitudes, les processus et les ressources dont les organisations et les communautés ont besoin pour survivre, s'adapter et prospérer dans un monde en mutation rapide. Un élément essentiel du renforcement des capacités est la transformation générée et entretenue au fil du temps de l'intérieur ; une telle transformation va au-delà de l'exécution de tâches pour s'étendre au changement des mentalités et des attitudes (ONU)

Financement climatique⁴⁷ : Le financement climatique désigne les financements locaux, nationaux ou transnationaux provenant de sources publiques, privées et alternatives, qui visent à soutenir les actions d'atténuation et d'adaptation destinées à lutter contre le changement climatique (CCNUCC)

Justice climatique⁴⁸ : Concept qui considère le changement climatique comme un enjeu éthique et politique, et non pas uniquement environnemental. Il reconnaît que les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables de la planète sont celles qui contribuent le moins au changement climatique, mais qui en subissent les pires effets (ONU)

Adaptation communautaire (CbA)⁴⁹ : Méthodologie pratique qui met en œuvre les principes de la LLA. L'adaptation communautaire est un processus mené par les communautés, dans lequel des groupes locaux identifient leurs risques climatiques et leurs priorités, et utilisent leurs connaissances pour mettre en œuvre des projets d'adaptation. Il s'agit fondamentalement d'une approche ascendante (IIED)

Adaptation fondée sur les écosystèmes (EbA)⁵⁰ : L'EbA consiste à utiliser la biodiversité et les services écosystémiques dans le cadre d'une stratégie globale d'adaptation visant à aider les populations à s'adapter aux effets néfastes du changement climatique. L'EbA vise à maintenir et à renforcer la résilience, ainsi qu'à réduire la vulnérabilité des populations et des écosystèmes dont elles dépendent face aux effets néfastes du changement climatique. (CDB, 2009)

GESI (égalité entre les sexes et inclusion sociale)⁵¹ : Cadre qui reconnaît que les impacts du changement climatique ne sont pas neutres du point de vue du genre et touchent de manière disproportionnée différents groupes sociaux. Le GESI garantit que l'action climatique tienne compte des impacts différenciés du changement climatique sur les groupes marginalisés, en particulier les femmes et les populations socialement exclues (personnes âgées, jeunes, personnes en situation de handicap, minorités ethniques, peuples autochtones), tout en favorisant une participation équitable aux solutions climatiques. Le concept

45. <https://unfccc.int/process-and-meetings/the-convention/glossary-of-climate-change-acronyms-and-terms#a>

46. <https://www.wri.org/initiatives/locally-led-adaptation/principles-locally-led-adaptation>

47. <https://unfccc.int/topics/introduction-to-climate-finance#:~:text=Climate%20finance%20refers%20to%20local,that%20will%20address%20climate%20change.>

48. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/blog/2022/03/climate-justice/>

49. <https://www.iied.org/our-work/climate-change/community-based-adaptation>

50. <https://unfccc.int/topics/adaptation-and-resilience/the-big-picture/ecosystem-based-adaptation>

51. <https://unfccc.int/gender>

d'inclusion sociale dans l'action climatique reconnaît que des systèmes d'inégalité multiples et qui se recoupent façonnent les impacts climatiques. L'inclusion sociale englobe les processus qui garantissent aux individus et aux groupes l'accès aux opportunités, aux ressources et aux processus décisionnels nécessaires à une pleine participation à la société. Elle met l'accent à la fois sur la justice distributive (répartition équitable des ressources et des charges) et sur la justice procédurale (participation significative aux processus décisionnels) (CCNUCC)

Financement de la résilience : Le financement de la résilience désigne la mobilisation, l'allocation et la gestion des ressources financières de manière à permettre aux individus, aux communautés, aux entreprises, aux organisations, aux pays et aux systèmes d'anticiper, d'absorber, de s'adapter, de se remettre et de se transformer face à des chocs et des pressions – tels que ceux causés par le changement climatique, la volatilité économique ou les bouleversements sociaux – tout en renforçant leur capacité à prospérer à long terme. Elle englobe toute une gamme de stratégies, allant de la microfinance destinée aux populations vulnérables aux obligations vertes pour les projets d'infrastructure à grande échelle, toutes visant à renforcer la capacité à résister aux chocs et aux pressions.

Connaissances autochtones et locales (ILK)⁵² : Les connaissances autochtones désignent les compréhensions, les compétences et les philosophies développées par des sociétés ayant une longue histoire d'interaction avec leur environnement naturel. Les savoirs locaux désignent les connaissances et les compétences développées par des individus et des populations, spécifiques au lieu où ils vivent. Ces formes de savoir, désignées conjointement sous le terme de « savoirs autochtones et locaux » (ILK), sont souvent très spécifiques au contexte et ancrées dans les institutions locales ; elles fournissent des connaissances biologiques et sur les écosystèmes ainsi que des informations sur les paysages (chapitre 7 du GIEC).

Intermédiation des connaissances : processus visant à faciliter la prise de décisions fondées sur des données probantes et l'action climatique en améliorant l'accessibilité de l'information ; en traduisant et en adaptant l'information pour qu'elle soit pertinente, crédible et compréhensible ; en intégrant différents types de connaissances grâce à la co-création entre divers acteurs et secteurs ; et en mettant en évidence et en s'attaquant aux obstacles systémiques qui empêchent d'obtenir des résultats climatiques durables et équitables. Le CDKN définit les intermédiaires du savoir comme des facilitateurs du changement qui renforcent les relations, les réseaux et la compréhension du défi climatique, en s'appuyant sur divers types de connaissances et d'expériences, afin de garantir que des décisions appropriées soient prises et mises en œuvre pour un monde plus résilient face au changement climatique.

Adaptation menée localement (LLA)⁵³ L'adaptation menée localement (LLA) est une approche de l'adaptation au changement climatique qui donne aux communautés locales les moyens de diriger la conception, la mise en œuvre et le suivi des solutions. Elle reconnaît que les populations locales possèdent des connaissances essentielles sur leur environnement et leurs systèmes sociaux, ce qui les place dans une position idéale pour relever leurs défis climatiques spécifiques. L'accent est mis sur le transfert du pouvoir et des ressources des modèles traditionnels descendants vers les acteurs locaux (WRI)

Pertes et dommages⁵⁴ : Le terme « pertes et dommages » est un terme général utilisé dans les négociations climatiques de l'ONU pour désigner les conséquences du changement climatique qui dépassent la capacité d'adaptation des populations ; par exemple, la perte de sites du patrimoine côtier due à l'élévation du niveau de la mer ou la perte de logements et de vies humaines lors d'inondations extrêmes. Cela inclut également les situations où des options d'adaptation existent, mais où une communauté ne dispose pas des ressources nécessaires pour y accéder ou les mettre en œuvre (weADAPT)

52. <https://unfccc.int/process-and-meetings/bodies/constituted-bodies/facilitative-working-group-of-the-licpp/workplan-activities/activity-1-knowledge>

53. <https://www.wri.org/initiatives/locally-led-adaptation>

54. <https://weadapt.org/knowledge-base/climate-finance/what-is-loss-and-damage-from-climate-change-8-key-questions-answered/>

Plans nationaux d'adaptation (PNA) : processus mis en place dans le cadre de la CCNUCC pour aider les pays à élaborer une planification globale à moyen et long terme en matière d'adaptation au changement climatique (CCNUCC).

Contributions déterminées au niveau national (CDN) : plans d'action climatique soumis par chaque pays partie à l'Accord de Paris. Les CDN décrivent comment un pays prévoit de réduire ses émissions et de s'adapter aux impacts du changement climatique (ONU).

Accord de Paris : Traité international juridiquement contraignant sur le changement climatique. Il a été adopté par 195 Parties lors de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP21) à Paris, en France, le 12 décembre 2015. Il est entré en vigueur le 4 novembre 2016. Son objectif global est de « maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en deçà de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels » et de poursuivre les efforts « pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels » (CCNUCC).

Résilience : capacité des systèmes sociaux, économiques et environnementaux à faire face à un événement, une tendance ou une perturbation dangereuse. Les systèmes résilients peuvent réagir ou se réorganiser de manière à préserver leur fonction essentielle, leur identité et leur structure, tout en conservant leur capacité d'adaptation, d'apprentissage et de transformation (UNEPFI).

Participation des parties prenantes : processus consistant à impliquer activement toutes les parties qui ont un intérêt dans un projet ou une politique, ou qui sont concernées par ceux-ci.

Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) : principal traité international, établi en 1992, visant à lutter contre « les interférences humaines dangereuses avec le système climatique ». Elle constitue le fondement de l'action mondiale en faveur du climat et organise des négociations annuelles appelées Conférences des Parties (COP).

Vulnérabilité : Selon le GIEC (2014), la vulnérabilité désigne la propension ou la prédisposition à subir des effets négatifs. Elle résulte d'un ensemble complexe de facteurs et de conditions interdépendantes au sein d'un système, qui découlent de contextes historiques et actuels sur les plans culturel, social, environnemental, politique et économique.

Une femme dasenech ramasse du bois pour la cuisine en Éthiopie.

Crédit : Urban Film Production





Une équipe de tournage interviewe une femme issue d'une communauté pastorale de la zone du Sud-Omo, en Éthiopie (Crédit : Kaleb Worku)

À propos du Réseau de connaissances sur le climat et le développement (CDKN)

Le CDKN aide les décideurs des pays en développement à concevoir et à mettre en œuvre un développement compatible avec le climat. Pour ce faire, il associe le partage de connaissances, la recherche et des services de conseil à l'appui de processus politiques pilotés et gérés au niveau local. Le CDKN travaille en partenariat avec des décideurs des secteurs public, privé et non gouvernemental aux niveaux national, régional et mondial.

WWW.CDKN.ORG

CDKN@SOUTHSOUTHNORTH.ORG



Climate & Development
Knowledge Network

SOUTH
SOUTH
NORTH



Ministry of Foreign Affairs of the
Netherlands



Ce travail a été réalisé grâce à une subvention du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas et du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) du Canada, dans le cadre du programme du Réseau de connaissances sur le climat et le développement (CDKN). Les opinions exprimées dans le présent document ne reflètent pas nécessairement celles du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, ni celles du CRDI ou de son Conseil des gouverneurs, ni celles des entités gérant le CDKN.

© Réseau de connaissances sur le climat et le développement, 2021. Cet ouvrage est mis à disposition sous une licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale (CC BY-NC 3.0).